

# IL Y A 100 ANS : LES GRÈVES DE 1920



**Publication de l'IHS**  
pour le 44<sup>e</sup> congrès fédéral  
Nancy du 10 au 13 mars 2020

## Sommaire

Avant propos de Thierry Roy	P 3
Les cheminots dans la première guerre mondiale	P 4
Conséquences de la guerre sur les réseaux et les Compagnies	P 7
La situation sociale et syndicale en 1919	P 10
La montée des revendications. Les luttes dans la CGT	P 12
Les grèves de 1920 : janvier et février	P 16
Les grèves de 1920 : la grève de mai	P 19
Les conquêtes sociales chez les cheminots et les sanctions	P 22
Les conflits internes : la scission	P 26
Index des principaux noms cités	P 30

## Rédaction

La rédaction de ce livret a été assurée par Jean-Pierre Bonnet, Patrick Chamaret, Claude Marache, Jany Moineau, Christiane Roulet, Maurice Samson et le concours de Nicole Parutto.

**AVERTISSEMENT** : Les textes des 8 panneaux reproduits ici sont des extraits de ce livret.

**Sources** : *Les cheminots on s'en fait toute une histoire* Nicole Parutto - Edition de l'Ihs - tome 2 ; *Cheminots en grève* Christian Chevandier - Editions Maisonneuve et Larose ; *La CGT en question(s)-Regards croisés sur 125 années d'un syndicalisme de transformation sociale*. Michel Dreyfus et Michel Pigenet - Editions universitaires de Dijon ; *Cheminots et militants. Un siècle de syndicalisme ferroviaire*. Marie-Louise Goergen - collection Jean Maitron - Les Editions de l'Atelier ; *Les cheminots dans l'histoire sociale de la France*. Joseph Jaquet - Edition de la Fédération CGT.

### **Photos couverture et page 32 :**

- Grève générale des cheminots PO et Etat, Nantes, 1920 : [foule, Prairie de Mauves]. Source : IHS-CGT cheminotss, Fi 30/53.
- Cheminots grévistes, Moret-sur-Loing, 1920, Source : IHS-CGT cheminotss, Fi 30/57.

Iconographie : Caroline Chaliier

Mise en page : Pascale Lalys

Impression : RIVET Editions

Mars 2020

## IL Y A 100 ANS : LES GRÈVES DE 1920

Il y a 100 ans, à la date où se tient en 2020 le Congrès de la Fédération à Nancy, avait commencé une longue lutte qui fut fortement réprimée.

Ce livret a pour but d'accompagner l'exposition sur les grèves de 1920 présentée aux congressistes et d'offrir une information plus complète sur ce mouvement qui a marqué l'après-guerre et les premiers pas de la Fédération CGT des Cheminots.

### Le conflit se déroule en deux épisodes.

#### La grève de février

Le 19 février, Campanaud militant à l'atelier de Villeneuve-Saint-Georges se voit refusé un congé syndical pour se rendre à une réunion ; Il passe outre et il est sanctionné par une mise à pied. La grève de solidarité s'étend rapidement. Le 25 février 1920 tout le réseau PLM est en grève.

Une loi est votée qui permet la réquisition et la « protection » des voies ferrées par la troupe.

La Fédération lance, le 27 février, un ordre de grève générale.

Le 29 Février, les premières révocations sont prononcées et des dirigeants syndicaux arrêtés. Le mouvement se durcit. Le président du Conseil, Millerand, opte pour la conciliation et nomme un médiateur. Sur la base d'un compromis : reprise du travail, pas de sanctions, promesse d'étudier la nationalisation des chemins de fer, la Fédération lève l'ordre de grève le 1<sup>er</sup> mars.

#### La grève de mai

A l'issue du 3<sup>e</sup> congrès (22/24 avril 1920) qui conteste les décisions de la direction fédérale, celle-ci est mise en minorité et la grève générale dans les chemins de fer est décidée. Un tiers des cheminots est en

grève le 1<sup>er</sup> mai. Le même jour, le siège de la Fédération est perquisitionné. Semard est révoqué le 8. De nombreux militants, dont Levêque arrêté le 17 et Monmousseau le 19, sont emprisonnés et inculpés de complot contre la sûreté de l'Etat.

Millerand condamne une grève qui sort du cadre corporatif et n'a pour but « que de préparer des mouvements révolutionnaires ». Il évoque la « main de Moscou ».

La grève se termine dans la douleur.

La menace de dissolution de la CGT, le 11 mai, renforce les réticences des dirigeants confédéraux. La CGT n'a pas pesé pour déclencher dans les autres corporations un mouvement suffisant pour faire céder le gouvernement. Les cheminots ont échoué à bloquer la circulation des trains.

La répression est féroce. Le nombre de révoqués, congédiés, radiés des cadres, mis à la retraite d'office avoisine les 18 000, soit 8,8% des grévistes ! Près de la moitié sont des jeunes recrues de l'après-guerre.

Le conflit de 1920 a accéléré l'éclatement des contradictions au sein de la CGT et amené à sa scission.

Ce mouvement de grève de 1920 nous transmet beaucoup d'enseignements comme autant d'expériences emmagasinées.

Nous vous les présentons dans ce livret qui sera adressé à tous les adhérents de l'lhs et disponible en ligne pour les initiatives que vous pourrez prendre au plan régional ou local, afin d'en prolonger bien évidemment l'intérêt et l'utilité que vous y trouverez pour les luttes d'aujourd'hui.

Thierry Roy  
Président de l'lhs

**Il faut « réhabiliter cette grève (de 1920) dont le caractère social et révolutionnaire n'est jamais assez démontré ».**

Pierre Semard. à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai 1923, qu'il passait en prison.

# 1 - Les cheminots dans la première guerre mondiale

**1- LES CHEMINOTS DANS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE**

Le 31 juillet 1914, un arrêté de RÉQUISITION des réseaux ferrés place les cheminots sous autorité militaire. Les agents-auxiliaires sont mobilisables, les ouvriers des ateliers affectés aux usines de guerre. Les Compagnies continuent de gérer leurs réseaux. Mis à disposition de l'administration militaire, ils fonctionnent en effectifs réduits, parmi lesquels un EFFECTIF CROISSANT DE FEMMES.

Image: Hubert et al. à l'occasion de la réunion de la Fédération. Le train est une défilé de la fusion réalisée par les cheminots progressistes de l'époque, qui ont mis à disposition l'administration le train. Source: H-G-CST, cheminists, 17/04/2014



Femmes au travail dans un dépôt FCM pendant la première guerre mondiale, 1<sup>er</sup> jan 1917 @ Fédérat. Picard

Partout les conditions de vie s'aggravent. La croissance des effectifs syndicaux est impressionnante. L'adhésion majoritaire des dirigeants syndicaux d'alors à « l'Union Sacrée » qui en appelle à « tout faire pour la guerre et la victoire » explique que les grèves sont très rares et se développent qu'à l'extrême fin du conflit. L'un de ces mouvements est à remarquer : fin mai 1917, à l'instar des ouvrières parisiennes, les cheminotes protestent contre la vie chère et la situation misérable imposées par les Compagnies. Elles sont réquisitionnées sur le champ. À compter du 31 mai, on recense 638 grèves et 288 810 grévistes.

1917 est aussi l'année du congrès de fusion constitutif de la Fédération. La lutte révolutionnaire se développe sous l'influence grandissante d'hommes d'action tels Monnoisseau, Midei, Semard, Dejanères.

Des grèves éclatent à Périgueux, à Tours ainsi que sur le réseau du Midi. En décembre 1917. La lutte pour les 8 heures sera particulièrement active. Forte de ses 550 syndicats, la Fédération nationale a pu organiser, se renforcer et mieux exprimer la défense des revendications.

L'Union Sacrée se dissout. Le gouvernement prend quelques mesures de contre-pied : progression de l'indemnité de vie chère pour les employés de chemin de fer etc, et met en place une stratégie de répression. Lors une France appauvrie de ses 1 600 000 morts, au fort mécontentement la bourgeoisie répond : « l'Allemagne paiera ». Au 2<sup>e</sup> congrès fédéral de mai 1918, Gaston Monnoisseau riposte : « Ça passera ? Le joule allemand ? Non. La première nuit tout court, quelles que soient ses frontières ».

La Tribune des Cheminots - Congrès National - 1<sup>er</sup> jan 1918. Source: H-G-CST, cheminists, 4/1/18

CHÈZ LES CHEMINOTS LA FUSION EST VOTÉE

Source: Monnoisseau, 1918. Source: Monnoisseau, 1918. Source: H-G-CST, cheminists, 4/1/18

PROTESTE DES TRAVAILLEURS DU CHEMIN DE FER P. F.

Syndicat des travailleurs des chemins de fer Paris-Orléans, grève de mars 1918 - défilé dans le Parc de Bagneux. Source: H-G-CST, cheminists, 19/03/2014

Union Sacrée

Source: H-G-CST, cheminists, 19/03/2014

Institut d'histoire sociale CGT Cheminots

Dès le 31 juillet 1914, un arrêté de réquisition des réseaux ferrés place les cheminots sous autorité militaire puis sous autorité du ministère des transports créé en 1916. La réquisition sera maintenue jusqu'au 2 février 1919. Les agents auxiliaires sont quant à eux mobilisables

Les Compagnies continuent de gérer leur réseau mais sont tenues de les mettre à disposition de l'administration militaire

Les cheminots sont réquisitionnés sous le régime de l'affectation spéciale. Ceux qui ont plus de six mois d'ancienneté sont mobilisés sur place ; une partie, notamment les ouvriers des ateliers, étant affectée aux usines de guerre, les réseaux fonctionnent de fait en effectifs réduits, passant de 330 000 à 280 000, ce qui les contraint à un recrutement de personnel non formé, moins qualifié et sans expérience ; la montée rapide des effectifs de femmes, avec des salaires nettement inférieurs à ceux des hommes, bouleverse un milieu largement masculin sensible aux théories proudhoniennes comme celle de « la femme au foyer ». Le secrétaire général du Syndicat National Bidegaray qualifiera lui-même ces recrutements de « décisions terribles de conséquences au point de vue moral et hygiénique » ! Des résolutions hostiles sont votées dans quelques endroits en 1915. Cependant, l'hostilité à l'embauche des femmes s'atténuera au fil des mois.

Aux conditions de travail détériorées, surtout dans la zone des armées, et au blocage des salaires s'ajoute le fait que les cheminots vivent mal l'autorité des officiers et sous-officiers. De nombreux incidents opposent des cheminots et des gradés qui ignorent la réglementation du travail et méprisent leurs réclamations. Si les conditions se détériorent moins sur les réseaux intérieurs, les règles de fonctionnement n'y sont pas plus respectées et toutes les lois sociales y sont suspendues.

Partout les conditions de vie s'aggravent au fur et à mesure que le conflit se prolonge : journée de travail plus longue, de 14, 16, voire 18 heures, congés souvent supprimés, montée vertigineuse des prix alimentent des revendications qui vont bientôt s'exprimer.

## 1917 : une offensive

La croissance des effectifs syndicaux est impressionnante et se poursuivra pendant toute la durée de la guerre. Cet important mouvement d'adhésions accompagne une pratique syndicale de temps de guerre basée sur les revendications salariales qui font l'unanimité et une modération des moyens d'action. L'adhésion majoritaire et durable des dirigeants syndicaux d'alors à « l'Union Sacrée » qui en appellent à « tout faire pour la guerre et la victoire » explique que les grèves sont très rares et ne se développent qu'à l'extrême fin du conflit. Il faut quand même citer l'impact du mouvement de protestation des femmes contre les « salaires de famine » déclenché parmi les ouvrières parisiennes des différentes industries, fin mai/début juin 1917, et qui s'est répercuté

dans les chemins de fer (P.O, P.L.M, Midi) où les cheminotes protestent contre la situation misérable que leur imposent les Compagnies. Elles sont révoquées sur le champ. Sur le réseau Nord, la protestation entraîne la grève générale !

Cette année-là marque dans le pays à compter du 1<sup>er</sup> mai, le début d'une offensive des travailleurs et des travailleuses. On recense, selon les chiffres officiels, 696 grèves et 298 810 grévistes. Les motifs en sont les réclamations d'augmentation de salaires, d'autant plus nécessaires que les prix de détail montent vertigineusement au point qu'ils vont doubler, début 1918, ceux de 1914. Les cheminots suivent peu le mouvement malgré leur mécontentement.

## Constitution de la Fédération CGT

1917 est aussi l'année du Congrès de fusion, constitutif de la Fédération : En janvier, 200 délégués de l'Association générale du personnel des chemins de fer de l'État, de l'Association générale du personnel des chemins de fer du PLM, de l'Association professionnelle des agents de trains, du Syndicat national et de la Fédération des mécaniciens et chauffeurs créent la Fédération nationale des Travailleurs des chemins de fer de France, des colonies et pays de protectorat, forte de 60 000 syndiqués. Son bulletin mensuel devient « *la Tribune des Cheminots* ». A partir du moment où la fusion des organisations a lieu au sein de la nouvelle Fédération, une force se développe, impétueuse, vers la lutte révolutionnaire, sous l'influence grandissante d'hommes d'action tels que Monmousseau, Midol, Semard, Dejonkère. Bidegaray, l'homme de l'Union Sacrée freine de son mieux l'organisation du 1<sup>er</sup> congrès fédéral.

Les cheminots s'organisent pour la satisfaction des revendications définies au

cours des congrès d'Union : les 8 heures, l'augmentation des salaires auxquelles Bidegaray adjoint déjà la nationalisation des chemins de fer. Des grèves éclatent à Périgueux (1950 syndiqués), à Tours (2 270 syndiqués) ainsi que sur le réseau du Midi, fin décembre 1917 et janvier 1918. Le 10 janvier 1918, 6 000 cheminots manifestent à la Bourse du Travail de Paris, réclamant avec force le paiement d'une indemnité de vie chère de 1 080 F. La lutte pour les 8 heures sera particulièrement active malgré une direction fédérale qui freine le mouvement et préconise la négociation avec les Compagnies et le gouvernement. Forte de ses 550 syndicats en 1918 (elle en avait 438 lors de sa constitution en 1917 et elle en aura 751 en 1919) la Fédération nationale a pu s'organiser, se renforcer en adhérents et exprimer de mieux en mieux par la voix de la minorité révolutionnaire la défense des revendications de toute la corporation : le rajustement des salaires, primes et indemnités, les huit heures, la réglementation du travail et... la réintégration

des révoqués de la grève de 1910. Au-delà des revendications l'opposition à la guerre

### « Année trouble » !

La révolution russe de février 1917 puis celle d'octobre reçoivent un accueil enthousiaste. Mais le 24 février les dirigeants réformistes de la Fédération et de la Confédération CGT lors d'un meeting d'où sont exclus les minoritaires révolutionnaires, en appellent à « la collaboration de toutes les forces productives et économiques du pays pour relever les ruines accumulées par la guerre » Pourtant, le grand rassemblement d'Union Sacrée préconisé le 4 août 1914 par Poincaré,

prend une place de plus en plus importante.

et auquel avait répondu favorablement la majorité des dirigeants socialistes et de la CGT, y compris ceux des cheminots, se disloque. Le gouvernement qualifie cette année 1917 d'« année trouble » (dixit Poincaré). Il prend quelques mesures de contre-feu telle la progression de l'indemnité de vie chère pour les employés de chemin de fer passant de 430 francs en 1916 à 1 080 francs puis à 1 800 en 1918. En même temps il met en place une stratégie de répression.

### Qui paiera ?

Au moment de la signature de l'Armistice, dans une France appauvrie de ses 1 400 000 morts, à l'issue d'une guerre qui s'est déroulée pour l'essentiel sur son territoire, et face aux innombrables misères et souffrances endurées, aux destructions, au fort mécontentement et à l'augmentation vertigineuse des prix à la consommation, la bourgeoisie a cette formule : « L'Allemagne

paiera » ; à ce slogan nationaliste répond un autre slogan dénonciateur : « Le prolétariat paiera ! ». Au 2<sup>e</sup> congrès fédéral de mai 1919, Gaston Monmousseau s'écrie : « Qui paiera ? Le peuple allemand ? Non. Le prolétariat tout court, quelles que soient ses frontières, quelle que soit sa position, pourvu qu'il produise. Comme il a payé de sa chair et de son esprit, il paiera de son argent, de son travail »



Femmes au travail dans un dépôt PLM pendant la première guerre mondiale, 1<sup>er</sup> juin 1917 © Fohanno/Photorail.

### « Ceux qui ne bougent pas ne remarquent pas leurs chaînes ».

Rosa Luxembourgeois 1871/1919. Née Russe puis nationalisée Allemande. Fondatrice de la Ligue Spartakiste puis du parti Communiste allemand. Assassinée le 15 janvier 1919 à Berlin

## 2 - Conséquences de la guerre sur les réseaux et sur les Compagnies

À la veille du conflit, la standardisation et l'uniformisation souhaitées par l'Administration, tant pour les tarifs que pour les matériels et l'exploitation, sont loin d'être réalisées. Les revendications d'un statut unique pour l'ensemble des personnels des chemins de fer ainsi qu'une grille unique des salaires dès 1914, sont fort mal perçues par les Compagnies dont l'avis est sollicité par le ministre de tutelle... Ces revendications seront évincées par la guerre. Elles seront reprises en janvier 1917 par la toute nouvelle Fédération nationale des cheminots. Marcel Sembat (SFIO), ministre des transports jusqu'au 12 décembre 1916, interpellé à la Chambre répond « *que la contribution de la corporation cheminote à l'effort de guerre est méritante et doit être récompensée après la guerre par un statut du personnel étendu à tous les réseaux* ». Une commission pour la réforme du régime des réseaux d'intérêt général est créée en octobre 1917 par le nouveau ministre des travaux publics Albert Claveille, ancien directeur du réseau « État », successeur de Marcel Sembat. À la suite de son rapport, un projet de loi favorable au statut unique est rédigé en juillet 1918.

### Le régime des chemins de fer en question

À l'issue de la guerre, des pourparlers s'engagent entre le ministre de tutelle et les dirigeants syndicaux, ceux-là mêmes qui ont entretenu des liens privilégiés avec le gouvernement entre 1914 et 1918 : les réformes examinées concernent les traitements, les 8 heures, le statut. La nationalisation y est évoquée mais entendue comme « au service de la Nation », relevant du seul débat parlementaire et reléguant au second plan les intérêts propres à la corporation. La direction des réseaux rendue aux administrations par décret du 2 février 1919, le régime de réquisition des chemins de fer demeure néanmoins jusqu'au 24 octobre. Un Comité provisoire d'exploitation des grands réseaux se substitue à la Direction générale des Transports militaires « en attente du nouveau

### 2- CONSÉQUENCES DE LA GUERRE SUR LES RÉSEAUX ET LES COMPAGNIES

Évincées par la guerre, les revendications d'un statut unique et d'une grille unique pour l'ensemble des personnels des chemins de fer seront reprises par la nouvelle Fédération. Interpellé à la Chambre, Marcel Sembat (SFIO) ministre des transports, répond "que la contribution de la corporation cheminote à l'effort de guerre est méritante et doit être récompensée par un statut du personnel étendu à tous les réseaux".



Marcel Sembat, Les Hommes du Jour, 30 décembre 1916. Source gallica.bnf.fr



Cette vitrine du cheminot Jean Doyen, 1919-1920. Source : IRECSF chemistes, carton 762

Un projet de loi est rédigé en juillet 1918. À l'issue de la guerre, des pourparlers s'engagent. La nationalisation y est évoquée. Un Comité provisoire d'exploitation des grands réseaux se substitue à la Direction générale des Transports militaires « en attente du nouveau régime définitif des Chemins de fer ». Le projet gouvernemental de convention unique va se heurter aux Compagnies et au nouveau gouvernement issu des législatives de novembre 1919 qui rientent pas modifier le régime des chemins de fer alors que, pourtant, leur situation financière exige des mesures d'urgence.



Échantillon de tickets renouvelés dus parcs dans Le Mirail, 20 novembre 1916. Source : (Bibliothèque de Cheminots) gallica.bnf.fr



Cette vitrine, Source : IRECSF chemistes, FOND 1007



Reproduction lignes Grandvaux, représentant la nationalisation, parus dans Cassette au Beurre, 1918. 22 juillet 1919. Source Fonds cheminot, Service du livre et des publications, CCFP

Collection IRECSF Chemistes - Mirail 0004

Institut d'histoire sociale CGT Cheminots

Les besoins immenses de reconstruction et de modernisation renforcent la situation de crise: l'inventaire d'égrès-guerre est très lourd. Les Compagnies embauchent un grand nombre de personnel. Fin 1919, la moitié des cheminots a moins d'un an de service. Le mouvement de syndicalisation n'en est pas affecté : 381 700 adhérents à la veille du congrès d'unification, 170 000 au lendemain de l'armistice.

La modernisation du réseau se dessine en rupture avec les pratiques d'avant-guerre. La géographie des dépôts et leur capacité d'accueil sont modifiées, l'outillage des ateliers, les voies et ouvrages d'art sont transformés. L'éclairage électrique cristallise dans les gares. Mise début 1921, 22,5% des machines du parc sont encore immobilisées ainsi que 19% des wagons.

La rationalisation du travail se met en place avec rémunération au rendement dont les ateliers et les dépôts seront un terrain d'application privilégié. Certaines Compagnies tentent à appliquer les modalités pour les 8 heures.



régime définitif des Chemins de fer » selon la volonté réaffirmée du ministre des Travaux Publics Claveille qui prévoit la refonte totale du régime. Au projet gouvernemental de convention unique pour l'ensemble des réseaux vont s'opposer deux contre-projets : celui des Compagnies et celui du « réseau État ». Le résultat des législatives de

novembre 1919 met fin aux discussions : le nouveau gouvernement et sa chambre « bleu horizon », où le « Bloc national » détient la majorité absolue, n'entend pas modifier le régime des chemins de fer alors que, pourtant, la situation financière des Compagnies exige des mesures d'urgence.

## Une situation de crise

---

Les besoins immenses de reconstruction et de modernisation renforcent la crise des chemins de fer qui précédait le conflit. Cette crise est alors technique, sociale et financière avec ses prolongements politiques.

L'inventaire d'après-guerre est très lourd : 6 000 kms de voies ferrées sont hors d'usage, les réseaux du Nord et de l'Est sont à reconstruire, le trafic est désorganisé, les matériels sont usés, disparates et insuffisants, les investissements ont pris du retard. S'y ajoutent la pénurie de charbon et l'insuffisance des effectifs en particulier de main d'œuvre qualifiée ; le personnel qui reste sous le régime de la réquisition est découragé. La reprise de la vie « normale », l'effort de reconstruction des villes et villages, l'acheminement du ravitaillement en biens de consommation, matériaux, charbon, conduisent le gouvernement à donner une priorité aux moyens de transport ; pour

ces raisons auxquelles s'ajoute l'application de la journée de 8 heures, les Compagnies de chemin de fer embauchent un grand nombre de personnel, ce qui portera l'effectif total à 462 343 agents en février 1920. Ce recrutement massif, disparate et peu formé, en réponse au manque criant de main d'œuvre fera que fin 1919, la moitié des cheminots a moins d'un an de service. Selon le directeur du réseau Nord, Javary, il règne « *en apparence chez les agents ayant du ressort (sic), l'esprit d'indiscipline, chez ceux qui n'en ont pas, l'indifférence et le découragement* ».

Mais le mouvement de syndicalisation n'en est pas affecté, bien au contraire.

De 6 000 adhérents au Syndicat National fin 1914, le nombre de syndiqués passe à 38 700 à la veille du congrès d'unification pour atteindre 170 000 au lendemain de l'armistice.

## Modernisation et rationalisation

---

Dans le cadre de la modernisation du réseau, un Comité d'études a été chargé de travailler à un programme d'électrification et d'en définir les normes. Déjà, la rupture avec les pratiques d'avant-guerre s'affirme nettement : accroître la rentabilité en privilégiant les investissements qui coûtent plus cher mais économisent la main-d'œuvre.

La géographie des dépôts et leur capacité d'accueil sont modifiées, l'outillage des ateliers est repensé. Les voies et ouvrages d'art doivent être adaptés, réaménagés,

renforcés, transformés. L'éclairage électrique s'installe dans les gares.

L'unification technique s'illustre par la création de l'Office central du matériel roulant [le 28 juin 1919] organisé en 4 divisions : locomotives, voitures et wagons, électricité, essais ; et la mise en place du Comité d'études pour l'électrification des réseaux de Chemins de fer d'intérêt général. Voit le jour également l'Office central d'études du matériel des chemins de fer (OCCEM) qui jouera un rôle important dans la transfor-



mation du parc ancien et la conception de nouveaux modèles.

Mais début 1920 selon un rapport du 9 février, 22,5% des machines du parc sont encore immobilisées pour réparations ainsi que 18% des wagons.

Dans le même temps, pour maîtriser les dépenses de personnel, les dirigeants vont agir sur les effectifs et le rendement par la rationalisation du travail permettant un mode de rémunération au rendement dont les ateliers et les dépôts seront un terrain d'application privilégié. Dans ce même but,

certaines Compagnies tardent à appliquer les modalités pour les 8 heures.

Les commissions consultatives paritaires mises en place sur chaque réseau vont tenter de définir des aspects essentiels des conditions de travail et matérielles de la corporation et se heurtent aux Compagnies qui ne négocient qu'à leur corps défendant. Mais dans leur tentative de revoir le rapport de l'État à ses concessionnaires, elles entraînent la Fédération dans une collaboration avec l'autorité politique.



Illustration signée Grandjean, représentant la rationalisation, parue dans *L'assiette au beurre*, n°486, 23 juillet 1910. Source Fonds cheminot, Service du livre et des bibliothèques CCGPF.

# 3 - La situation sociale et syndicale en 1919

## 3 - LA SITUATION SOCIALE ET SYNDICALE EN 1919

### Une dure réalité sociale

Les mois qui suivent l'armistice sont marqués par une grave PÉNURIE de produits de première nécessité : le beurre, le sucre et la viande sont presque introuvables. Cette rareté entraîne une HAUSSE DES PRIX. Les salaires, eux, sont restés stables à l'exception de ceux des ouvriers des usines travaillant pour la défense nationale.



Illustration signée GDCI, Service de la Poste, 1919. Archives 1920. Source : INSEE, Confédération GDCI.



Le petit journal Supplément du dimanche Le Travail, 1920. Source : gallica.fr / DfP.

Les difficultés de la vie quotidienne entraînent une montée des revendications ouvrières : allocations de vie chère, augmentation des salaires, amélioration des retraites. La journée de 8h00, élément central du mouvement syndical. Le mécontentement s'étend à toutes les corporations et débouche sur des mouvements de grève qui vont mobiliser des millions de travailleurs. Ils débouchent sur d'importants succès et permettent d'obtenir de réelles améliorations pour une partie des salariés sous forme de primes de vie chère de 20 à 25% du montant des salaires.



Dimanche 2 mars 1919. Source : gallica.fr / DfP.

### Une nouvelle donne syndicale

L'immédiat après-guerre est marqué par l'essor du mouvement syndical. Le CFTC qui ne représentait encore qu'une minorité agissante a deviné en 1919 un syndicat de masse avec plus d'un million et demi d'adhérents recrutés principalement chez les cheminots, les métallurgistes, les mineurs, les travailleurs du bâtiment et du textile. Cette puissance CFTC vient plus celle d'avant. 1914. Sa direction toujours animée par Léon Jouhaux, a fait l'expérience d'un dialogue avec le pouvoir. Conseiller du gouvernement, Jouhaux a pu obtenir certains avantages pour une partie des salariés. La direction fédérale souhaite poursuivre l'expérience. Cette démarche réformiste en rupture totale avec le syndicalisme révolutionnaire pratiqué au début du siècle, selon lequel les travailleurs s'émanciperaient par la grève générale, est vivement contestée par la minorité révolutionnaire, tenace de la tradition d'avant 1914 et partisans de la Révolution bolchévique.



Léon Jouhaux, 1917. Archives 1920.



Le Petit journal, 10 mars 1919. Source : gallica.fr / DfP.



Affiche de la CFTC, 1919. Archives 1920.

Le 2 novembre 1919 naît une seconde Confédération : la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens qui s'inspire du christianisme social. Sa composition sociologique et sa répartition géographique ne rejoignent pas les zones d'influence de la CFTC et son impact est bien moindre. C'est cependant le début du pluralisme syndical.



Premier logo de la CFTC, 1919. Archives 1920. Confédération Française des Travailleurs Chrétiens / Archives CFTC.



Maison des cheminots en 1919, 12 rue Raoul, rénovée par Jean Garnier et inaugurée à l'occasion des cheminots pendant 1920. Photographie de presse Agence RAJ. Source : gallica.fr / DfP.

Chemins 1919. Archives 1920.

Institut d'histoire sociale CGT Cheminots

## Une dure réalité sociale

Durant les années de guerre, la mobilisation des générations actives et la priorité donnée aux fournitures militaires entraînent une chute régulière de la production tant agricole qu'industrielle (celle-ci ne représente en moyenne que 60% du niveau de 1913). Les mois qui suivent l'armistice sont donc marqués par une grave pénurie de denrées alimentaires et de produits de première nécessité. Des produits aussi courants que le beurre, le sucre et la viande sont presque introuvables. Cette situation entraîne tout naturellement une hausse régulière des prix de détail qui ont plus que doublé depuis l'avant-guerre. Un autre facteur aggrave le niveau des prix : l'inflation monétaire puisque les billets mis en circulation par la Banque de France se montent à 35 milliards contre 6 milliards en 1913. Enfin, contrairement aux espoirs de la population, la hausse des prix persiste et s'aggrave après le retour à la paix à cause de la détérioration du franc sur le marché des changes.

En revanche, durant les années de guerre, les salaires sont restés stables à l'exception de ceux des usines qui travaillent pour la défense nationale. La brève montée du chômage apparue en 1919, consécutivement à la démobilitation a même permis au patronat de faire pression sur les rémunérations et parfois d'alourdir les conditions de travail.

Les mesures gouvernementales destinées à enrayer le mécanisme de la vie chère se limitent d'abord à la loi de février 1919 visant à pénaliser la spéculation et qui se révélera peu efficace. Il faut attendre octobre 1919 pour qu'une loi plus large régleme enfin le niveau de prix et des loyers.

Dans le monde ouvrier, les difficultés de la vie quotidienne sont d'autant plus mal vécues qu'elles contrastent avec les profits confortables des entreprises, en particulier celles qui ont alimenté la défense nationale. On assiste donc à une montée des revendications qui portent surtout sur les allocations de vie chère, l'augmentation des salaires, l'amélioration des retraites auxquelles s'ajoutent celle de la

journee de 8h00, objectif central du mouvement syndical. Le mécontentement s'étend à toutes les corporations et débouche sur des mouvements de grève qui vont mobiliser des millions de travailleurs tout au long de l'année 1919. Tous ces mouvements aboutissent à d'importants succès et permettent d'obtenir de réelles améliorations pour une partie des salariés, souvent sous forme de primes à la vie chère qui peuvent atteindre

20 à 25% des salaires. Des lois favorables aux travailleurs sont votées. C'est, en mars 1919, la loi sur les conventions collectives qui amène la signature de 557 conventions en 1919. C'est surtout la loi sur les 8 heures du 23 avril 1919. C'est enfin, le 25 juillet 1919, une loi organisant l'enseignement professionnel (loi Astier) qui représentait alors un incontestable progrès.

## Une nouvelle donne syndicale

L'immédiat après-guerre est marqué par l'essor du mouvement syndical incarné par la CGT. Celui-ci est alimenté par les difficultés du quotidien, mais aussi par une réaction de rejet d'un modèle de société qui a conduit au conflit mondial.

En outre, pour les militants les plus politisés, le succès de la Révolution en Russie ouvre de nouveaux espoirs d'émancipation des travailleurs et constitue un engagement à l'action. La CGT qui ne représentait qu'une « minorité agissante » devient en 1919 un syndicat de masse avec plus d'un million et demi d'adhérents recrutés principalement chez les cheminots, les métallurgistes, les mineurs, les travailleurs du bâtiment et du textile.

Des organisations syndicales, jusque-là autonomes, adhèrent à la CGT : la Fédération des P. T. T. en décembre 1918, le Syndicat des instituteurs en septembre 1919 et la Fédération des fonctionnaires en mai 1920. De nouveaux syndicats se constituent ; le nombre des syndicats de la CGT passe de 1 151 en juillet 1918 à 2 125 à fin 1919.

Cette puissante CGT n'est plus celle d'avant 1914. Sa direction, toujours animée par Léon Jouhaux, a fait l'expérience d'un dialogue avec le pouvoir dans le cadre de « l'Union Sacrée ». Son rôle de conseiller du gouvernement en matière sociale lui a permis d'obtenir certains avantages pour une partie des salariés.

Elle souhaite poursuivre l'expérience. Au Comité Confédéral National du 16 décembre 1918, Jouhaux déclare « nous voulons être

partout où se discutent les intérêts des travailleurs, le travail doit être représenté partout où se trouvent des intérêts ouvriers à défendre sur un pied d'égalité avec la confiance de réaliser le plus d'améliorations possibles, d'arracher le plus de réformes possibles... »

Cette prise de position définit clairement une démarche réformatrice en rupture totale avec le syndicalisme révolutionnaire tel qu'il avait été pratiqué au début du siècle et selon lequel les travailleurs s'émanciperaient eux-mêmes par la grève générale.

Le réformatrice est vivement contesté par la minorité révolutionnaire qui rassemble à la fois les tenants de la tradition d'avant 1914 et les partisans de la Révolution bolchévique. L'année 1919 est marquée également par l'avènement d'une seconde Confédération : la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens créée le 2 novembre. Elle s'inspire du christianisme social, rejette la lutte des classes et prône la solution des problèmes sociaux par une collaboration des ouvriers et du patronat dans le cadre d'organisations mixtes destinées à arbitrer les conflits. La CFTC compte 150 000 adhérents (10 fois moins que la CGT) et recrute surtout dans le monde des employés avec une importante présence féminine. Sa composition sociologique et sa répartition géographique ne recoupent pas les zones d'influence de la CGT et son impact est bien moindre. C'est cependant le début du pluralisme syndical.

# 4 - La montée des revendications Les luttes dans la CGT

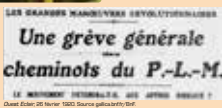
## 4 LA MONTÉE DES REVENDICATIONS LES LUTTES DANS LA CGT

L'essor des luttes revendicatives et la montée d'opposition dans la CGT entre les courants traversent le mouvement syndical. Divergences idéologiques et stratégiques pour atteindre le socialisme par transformation pour les uns, par la révolution pour les autres, se traduisent par des revendications, des démarches programmatiques ou de luttes sociales différentes.



Diverses actions sont faites en marge de la direction de la CGT, et le plus souvent déclenchées par ses organisations de base sans son accord préalable et malgré ses réticences. Elles ne correspondent pas à la stratégie arrêtée au sommet par la Confédération qui continue à être prisonnière de ses collaborations pendant toute la durée de la guerre.

« La majorité de la CGT assasi sa stratégie en proposant un plan de réformes dans le cadre du régime économique en place. Cette idée d'un socialisme reconstrucateur avait surgi pendant la guerre autour d'un programme minimum ».



« Lors du premier conflit mondial, la CGT se réunit avec un partenaire efficace de l'Union Sacrée. Forte de cette expérience et des points marqués en sa faveur, elle se réveille, en 1919, d'une politique de présence dans les affaires de la Nation (E. Jouhaux) Son programme minimum s'avance alors l'idée d'un « droit social » de la nation sur les branches de la production et de l'économie. Il appelle à la constitution de « monopoles d'Etat » au développement d'une « gestion autonome » et à la mise en place d'un conseil économique du travail (CET) où les organisations syndicales seraient représentées et qui devrait « déterminer les règles générales de la détermination et des conditions de la reprise économique ».



Reformistes et Révolutionnaires ne sont pas opposés sur le motif d'ordre des nationalisations mais divergent dans son application. Pour les uns, il dépend pour l'essentiel de discussions au sommet, pour les seconds, il passe par la lutte des masses et les changements politiques.



Reformistes et Révolutionnaires ne sont pas opposés sur le motif d'ordre des nationalisations mais divergent dans son application. Pour les uns, il dépend pour l'essentiel de discussions au sommet, pour les seconds, il passe par la lutte des masses et les changements politiques.



« La grève a surtout été dirigée avec courage par les directions des syndicats. Les responsables et particulièrement les secrétaires étaient surtout des propagandistes et des animateurs de manifestations de grévistes. Le courage, le dynamisme furent toutefois absents ne pouvant rattraper par une direction collégiale du mouvement ».

Reformistes et Révolutionnaires ne sont pas opposés sur le motif d'ordre des nationalisations mais divergent dans son application. Pour les uns, il dépend pour l'essentiel de discussions au sommet, pour les seconds, il passe par la lutte des masses et les changements politiques.



Reformistes et Révolutionnaires ne sont pas opposés sur le motif d'ordre des nationalisations mais divergent dans son application. Pour les uns, il dépend pour l'essentiel de discussions au sommet, pour les seconds, il passe par la lutte des masses et les changements politiques.



Reformistes et Révolutionnaires ne sont pas opposés sur le motif d'ordre des nationalisations mais divergent dans son application. Pour les uns, il dépend pour l'essentiel de discussions au sommet, pour les seconds, il passe par la lutte des masses et les changements politiques.

L'essor des luttes revendicatives et la montée d'opposition dans la Confédération entre les courants qui la traversent vont être deux événements marquants du mouvement syndical dans l'immédiat après-guerre.

Divergences idéologiques et stratégiques pour atteindre le socialisme, par transformation pour les uns, par la révolution et l'intervention des masses pour les autres, se traduisent par des conceptions et des revendications différentes, des démarches programmatiques ou des luttes sociales et bien évidemment des batailles d'idées internes.

Les luttes qui se multiplient alors ont des caractères professionnels ou géographiques, avec les mêmes causes économiques, partant de choix gouvernementaux et patronaux. Les diverses revendications se rejoignent dans leurs contenus, aussi bien sur les salaires, les conditions et temps de travail, les libertés syndicales et aussi pour la paix. Dans les syndicats animés majoritairement par les Révolutionnaires, elles seront marquées par le soutien et l'espoir en la révolution bolchevique en Russie. Dans les syndicats détenus par les Réformistes à l'inverse, domine la crainte d'extension ou tout au moins le scepticisme à son égard.

S'il est exagéré de prétendre que les diverses actions se sont faites en marge de la direction de la CGT, bien qu'elles aient été le plus souvent déclenchées par ses organisations de base sans son accord préalable et malgré ses réticences, il est évident qu'elles ne correspondaient pas à la stratégie arrêtée au sommet par la Confédération qui continue à être prisonnière de son attitude de collaboration pendant toute la durée de la guerre. D'autant qu'un certain nombre de Fédérations professionnelles relaient son positionnement. Certaines Fédérations au fil du temps s'en écarteront comme les Fédérations des cheminots, du bâtiment, des métaux, du textile, des services publics. Cependant, les dirigeants des organismes centraux de la CGT surent manœuvrer avec assez d'habileté pour s'emparer de la direction des grands mouvements qui se construisaient.

D'où deux attitudes confédérales : d'une part, désamorcer les conflits par la conclusion de compromis souvent hâtifs et, d'autre part, si tout de même ils éclatent, les maîtriser et les canaliser. Il en va de même dans certaines directions fédérales. Ce sera encore le cas sur une préoccupation portée par les militants pacifistes d'une partie de la CGT au plan syndical et de la SFIO au plan politique avec une certaine mobilisation puisque la guerre se poursuit par l'intervention armée des puissances impérialistes, dont la France, contre la jeune République des Soviets. Singulièrement sur cette question, la direction confédérale

marque ses réticences. La grève générale contre l'intervention en Russie et en Hongrie préparée pour juillet 1919, retardée, est annulée in-extremis après une entrevue entre Georges Clemenceau et Léon Jouhaux. Ce dernier justifie cette attitude en déclarant que la Révolution qui aboutit au chaos n'est pas la Révolution.

Cette reculade freinera momentanément l'essor des grèves et d'autre part, alimentera l'orientation vers la recherche, à l'aide d'un programme de prudentes transformations, d'un passage en douceur du capitalisme au socialisme.

## Un syndicalisme reconstituteur avec un programme minimum —

La majorité de la CGT assoit sa stratégie en proposant un plan de réformes dans le cadre du régime économique en place. Cette idée d'un « syndicalisme reconstituteur » avait surgi pendant la guerre ; elle est reprise dès 1918 par le C.C.N. du 15 décembre qui lance son « programme minimum ».

Ce programme comporte des revendications économiques et sociales dans lesquelles peuvent se reconnaître les aspirations qui s'expriment alors : la journée de huit heures, la protection de la main-d'œuvre féminine et enfantine, le principe « à travail égal, salaire égal » pour les hommes et les femmes, l'amélioration de la sécurité dans le travail, l'extension de l'assurance sociale, la généralisation des contrats collectifs, la lutte contre la vie chère ; il avance aussi certains mots d'ordre politiques positifs ; le droit syndical à tous les travailleurs, le droit de réunion et de parole, l'amnistie pleine et entière, le rétablissement des libertés constitutionnelles.

Mais la pièce maîtresse du programme minimum, pour ceux qui l'ont élaboré, ce n'est pas cela. Ce sont les « nationalisations » et les raisons pour lesquelles on entend justifier leur nécessité :

*« La réorganisation économique, est-il affirmé, ne pourra produire tous ses effets utiles que si la Nation reprend, maintient ou établit son droit social sur la propriété des richesses collectives et des moyens de les produire et de les échanger. »*

Il s'agit avant tout d'aider à la « réorganisation économique », c'est-à-dire à la renaissance de l'économie capitaliste moyennant bien entendu, quelques réformes.

Le contenu véritable du programme tente, en réalité, au nom de « l'intérêt général », d'associer la classe ouvrière au développement du système moyennant quelques « sacrifices » de la part des classes dirigeantes.

Cette approche vaut pour le mot d'ordre des nationalisations.

Réformistes et Révolutionnaires ne sont pas opposés au mot d'ordre des nationalisations. Mais ils divergent dans l'application. Pour les premiers, il dépend pour l'essentiel de discussions au sommet, pour les seconds, sans exclure la négociation, il passe par la lutte des masses pour imposer les revendications économiques immédiates afin de garantir ces conquêtes et les changements politiques indispensables pour que

ces nationalisations revêtent le caractère de mesures réellement démocratiques.

De cette lutte de masse, on ne souffle mot dans le programme minimum ; on lui oppose une action dite « *positive* » ainsi décrite :

« Nous devons nous orienter, indique le C.C.N. de juillet 1918, *vers une action positive et ne pas être seulement capables de*

*faire une émeute de rue, mais de prendre en main la direction de la production. »*

Le reste du programme précise les voies de cette « *action positive*, » qui préconise « *l'institution d'un conseil économique, aidé de conseils régionaux, qui détermineront les règles de la démobilisation et les conditions de la reprise économique* » ainsi que le « *contrôle ouvrier* ».

## Une aspiration à de profonds changements

Alors que les travailleurs aspirent, après le conflit mondial, à de profonds changements, une telle orientation sèmera de dangereuses illusions sur une transformation pacifique du capitalisme, tout en nourrissant l'idée de l'inutilité des luttes.

Si la bourgeoisie se félicite que de telles idées soient répandues, on peut comprendre que les ouvriers révolutionnaires qui militent dans les syndicats combattent alors ardemment un tel programme.

A diverses reprises, la CGT agira pour liquider les mouvements. Par exemple lorsque le Parlement adopte la loi sur les huit heures, les dirigeants confédéraux se prononcent contre les manifestations de rues à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai.

C'est malgré eux que les manifestations sont maintenues en dépit de l'interdiction gouvernementale et qu'y figurent des mots d'ordre comme « l'application immédiate de la loi des huit heures, l'augmentation des salaires, la cessation de l'intervention contre la République des Soviets, la démobilisation immédiate, une paix juste et durable... »

C'est aussi le cas avec la loi sur les conventions collectives, votée en mars 1919, lorsque le mécontentement grandit dans une corporation, que l'action va être déclenchée ou qu'elle commence. La direction confédérale voire fédérale de la profession peut conclure un accord qui, sans apporter de gros avantages, calme un moment l'ef-

fervescence et brise l'unité du mouvement naissant.

Ces compromis douteux vont parfois si loin que les travailleurs dénoncent l'accord, entament ou poursuivent l'action pour imposer des succès plus substantiels ; c'est le cas, en juin 1919 où 150 000 métallos parisiens s'insurgent contre la convention signée par leur Fédération et entrent en grève ; ce mouvement ne reçoit aucune aide appréciable ni de la direction fédérale, ni de la direction confédérale.

Nous verrons plus loin comment sera encore plus troublante l'attitude confédérale dans les grands conflits de février et de mai 1920. Parlant de ces événements, l'un des leaders cheminots Gaston Monmousseau a pu écrire : « *Intégrés dans l'Union Sacrée dès la déclaration de la guerre de 1914, collaborant étroitement avec les gouvernements de défense nationale ; ayant perdu la confiance des masses et nombre de positions décisives dans les Fédérations des cheminots, du bâtiment, des métaux, du textile, des services publics au profit de la minorité révolutionnaire, les dirigeants des organismes centraux de la CGT. surent manœuvrer avec assez d'habileté pour s'emparer de la direction des grands mouvements et notamment de la grande grève de mai 1920, pour la briser et organiser la scission syndicale.* »

Lucien Midol, alors nouveau dirigeant fédéral en témoignera plus tard dans son livre « *La voie que j'ai choisie* »

« Le Bureau fédéral élu avait comme tâche immédiate et impérieuse le déclenchement, l'organisation et la conduite de la grève qui devait commencer le 1<sup>er</sup> mai. Or, diriger un mouvement de cette importance était extrêmement difficile. Le Bureau ne prit, au début, qu'une décision importante : celle de confier à un de ses membres, Henri Sirolle<sup>1</sup>, le mandat de représenter les cheminots à la Commission exécutive confédérale. Cette dernière avait bien déclaré que le mouvement ouvrier était solidaire de l'action des cheminots, mais demandait que la CGT assurât la direction du mouvement, ce que Sirolle avait accepté en notre nom. Il déchargeait ainsi la direction fédérale de certaines responsabilités, mais acceptait par contre la tactique confédérale des « vagues d'assaut » ! Quant au Bureau fédéral, s'il a accompli son devoir en restant en contact avec sa Commission exécutive, il n'a joué un rôle important que comme propagandiste ; il a laissé la direction du mouvement à la CGT. Ses traditions anarcho-syndicalistes, la nouveauté, pour lui, de la conduite d'un tel mouvement, l'ont certainement gêné dans son travail de direction. La seule réunion dont je me souviens a consisté à étudier quelques aspects de la nationalisation. La grève a surtout été dirigée avec courage par les directions des syndicats. Les responsables et plus particulièrement les secrétaires étaient surtout des propagandistes et des animateurs des manifestations de grévistes. Le courage, le dévouement qu'ils manifestaient ne pouvaient remplacer une direction collégiale du mouvement. »  
 [...] « en 1917/1920 nous n'avions que notre volonté et notre instinct de classe pour nous guider et pour nous permettre de mener les luttes ouvrières, que les expériences de chacun de nous ».

Lucien Midol « *La voie que j'ai choisie* » Éditions Sociales.

1 Révoqué fin mars 1920, Il devint néanmoins secrétaire adjoint de la Fédération des cheminots quand les révolutionnaires gagnèrent la majorité, lors du congrès de la salle Japy, du 22 au 24 avril 1920.



Grévistes du comité matériel Etat rive droite, mai 1920. Coll. privée.

# 5 - Les grèves de 1920 : janvier et février

## 5-LES GRÈVES DE 1920 : JANVIER ET FÉVRIER

Aux ateliers de périgueux (P.O.), une grève éclate le 2 janvier les 2000 ouvriers cessent le travail 5 minutes avant la cloche pour se nettoyer. 10 militants sont aussitôt révoqués. Cette grève sert de prélude à celle déclenchée un mois plus tard sur le réseau PLM.

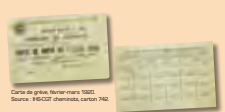


Photographie à Villeneuve Saint-Georges, 1920. Source : BICEDD. Archives, F. 102-46.

Pour absence jugée illégale, le PLM inflige une mise à pied de 48 h avec menace de révocation au secrétaire du syndicat de Villeneuve St Georges, et deux autres militants de Nice. Après une grève des bras croisés, tout le PLM entre dans la grève le 25. Le ministre Le Troquer fait occuper les voies par la troupe et réquisitionne les cheminots. La direction fédérale lance un mot d'ordre de grève générale le 27 février. Avec 5 exigences : respect du droit syndical, présentation du statut, prise en compte des Compagnies secondaires dans le statut, association de la Fédération à la définition du futur régime des Chemins de fer, annulation des sanctions pour fait de grève. La Confédération apporte son soutien moral. Le 28 des révocations sont prononcées et des dirigeants syndicaux arrêtés. Le mouvement se durcit. Le 1<sup>er</sup> mars Millerand accepte un compromis : reprise du travail, pas de sanctions (il y a déjà 10 révoqués) et promesse d'étudier la nationalisation. On insiste sur des promesses. La dévotion se lue par les réformistes est vue comme un démenti échec par les révolutionnaires. Des révocations sont maintenues particulièrement sur les réseaux où les révolutionnaires sont influents. La colère des cheminots atteint son comble.



Les cheminots en grève le 25 au 26 de Villeneuve - Jean Baptiste Chevillon, Secrétaire du syndicat des travailleurs des chemins de fer de Paris-PLM et du Centre des syndicats de cheminots du régime général, boulevard de la Roche - Photographie de presse - Agence NDL, source gallica.bnf.fr / BnF



Cours de grève, Nancy-mars 1920. Source : BICEDD. Archives, carton 762

Au cours des congrès d'Unions (État, PLM, P.O. ...) réunis en mars/avril le rancœur s'exprime parfois avec véhémence malgré les tentatives d'explications de Bédogary et de la Confédération. Le soir d'un accord du 1<sup>er</sup> mars est systématiquement violé, la moindre résistance est immédiatement brisée. Les délégués du P.O., de l'État, du PLM traduisent ce que pense la majorité des syndicats en votant contre la direction fédérale.

Au 3<sup>e</sup> congrès fédéral du 22 au 25 avril : les minoritaires deviennent majoritaires. Une majorité de délégués condamne les actes de la direction fédérale. La motion défendue par Monmousseau renverse la tendance et entraîne l'élection d'une nouvelle direction fédérale (Marmousseau, Lesque, Simile, Midol...). Mais le congrès prend une décision qui donne la main à la Confédération sur la conduite des opérations. « Le congrès, sur les revendications générales présentées par la Fédération - nationalisation, réintégration des révoqués, suppression des poursuites judiciaires, reconnaissance du droit syndical - décide la grève générale de tous les réseaux. » Justant au comité fédéral la saisie d'un fax la date et d'assurer si le 1<sup>er</sup> mars doit être le pivot d'action, et cela en accord avec la CGT. »

Les cheminots grévistes, défilés à Villeta, dans Paris le 4 mars 1920. (D) Archives familiales Pierre Givens



Photo de police intervenant à la grève sur "Taxis et Saint Pierre des Corps", le 24 janvier 1920. Source : Archives départementales 09 et de Lava, 4 M 1054.

Motif Bédogary au 2<sup>e</sup> congrès national de la CGT à Orléans, 27 septembre - 2 octobre 1920, Photographie de presse Agence NDL, source gallica.bnf.fr / BnF

Institut d'histoire sociale CGT Cheminots

## Les grèves de janvier et février

Sur le réseau P.O., aux ateliers de Périgueux, l'insuffisance de lavabos et de vestiaires entrave l'application des 8 heures ; les des réponses négatives de la direction, grève partielle le 2 janvier, les 2 000 ouvriers cessent le travail 5 mn plus tôt pour se nettoyer sur le temps de service ; 10 militants sont révoqués. Des grèves de solidarité démarrent en cascade sur le réseau P.O. Devant l'intransigeance de la Compagnie, l'Union P.O. envisage la grève générale, Millerand intervient pour la levée des sanctions. Cette grève sert de prélude à celle déclenchée un mois plus tard sur le réseau PLM.

Campanaud, secrétaire du syndicat de Villeneuve Saint-Georges se rend le 19 février à une réunion de l'Union PLM, à Dijon, sans avoir obtenu l'autorisation d'absence. Pour absence jugée illégale, le PLM lui inflige une mise à pied de 48 h avec menace de révocation, de même qu'à deux autres militants de Nice dans le même cas. La protestation est immédiate dans cet important centre ferroviaire ; elle se traduit par une grève des bras croisés. Le 25, tout le PLM entre dans la grève. Le ministre Le Troquer refuse toute concession, fait occuper les voies par la troupe et réquisitionne les cheminots. La direction fédérale lance le 27 février un mot d'ordre de grève générale. Il formule 5 exigences : le respect du droit syndical, la présentation du statut dans les délais prévus, la prise en compte des Compagnies secondaires dans le statut, l'association de la Fédération à la définition du futur régime des Chemins de fer et l'annulation des sanctions pour fait de grève. La CGT apporte son soutien moral. Le 29, des révocations sont prononcées et des dirigeants syndicaux arrêtés. Le mouvement durcit, Millerand affecte de se montrer conciliant et nomme un médiateur. La Fédération nie l'opportunité du mouvement et elle entre en pourparlers avec Millerand qui, le 1<sup>er</sup> mars, accepte un compromis : reprise du travail, pas de sanctions (il y a déjà 10 révocations, dont celle de L. Midol) et promet d'étudier la nationalisation des



chemins de fer. Le conseil fédéral, soutenu par la Confédération, s'empresse d'ordonner la reprise du travail de suite, le 1<sup>er</sup> mars.

Les cheminots du PLM continuent jusqu'au 4 et 5 mars !

## Demi-victoire ! Demi-échec !

---

On reste sur des promesses et la demi-victoire saluée par les réformistes est vécue comme un demi-échec par les révolutionnaires. Monatte, dans *La Vie Ouvrière*, parle d'une « victoire qui fait honte ». La reprise du travail se fait dans la confusion et le malaise. Des sanctions restent en suspens sur le réseau de l'État et sur le P.O. ; Millerand, interpellé, renvoie à Le Troquer qui refuse d'intervenir auprès des Compagnies. Des révocations sont maintenues particulièrement sur les réseaux où les révolutionnaires sont influents. En fait de lever les sanctions, les Compagnies, le ministre des Travaux Publics et par la suite Millerand en personne, refusent d'arrêter les poursuites judiciaires entreprises contre les militants et n'acceptent pas de revenir sur les révocations prononcées,

les déplacements d'office et les rétrogradations. La colère des cheminots atteint son comble, décuplée par l'entrée en scène d'un « Syndicat professionnel des chemins de fer », qui reçoit l'appui bienveillant du ministre et de la droite, s'adressant aux catholiques et agissant en briseur de grève en compagnie d'élèves des grandes écoles, recrutés par une Union Civique de défense anticommuniste. Les mesures d'organisation prises par l'État et les Compagnies montrent le degré de peur de la bourgeoisie face au danger « d'expropriation ! ». Millerand déclare à la chambre le 27 février : « *qu'il est résolu à prendre toutes les mesures pour mettre fin à ce scandale en ordonnant la mobilisation de certains secteurs de la Compagnie PLM ; c'est un mouvement politique, de son vrai nom révolutionnaire* ».

## La goutte d'eau qui fait déborder le vase

---

De son côté la direction confédérale comprend que l'actuelle direction des cheminots ne vivra pas au-delà du prochain congrès prévu en avril. En effet, au cours des congrès d'Unions (État, PLM, P.O., ) réunis en mars/avril, le cas Campanaud est considéré comme la goutte d'eau qui a fait déborder le vase ; la rancœur accentuée par le sentiment d'humiliation s'exprime partout avec véhémence malgré les tentatives d'explications de Bidegaray et Dumoulin, de la Confédération. L'accusation d'indiscipline lancée à nouveau contre Midol tombe à

plat, d'autant plus que le soi-disant accord du 1<sup>er</sup> mars est systématiquement violé, la moindre résistance, d'où qu'elle vienne, est immédiatement brisée. Ainsi, le ministre impose-t-il la démission du directeur du réseau de l'État, opposé à la politique de répression. Les délégués du P.O., de l'État, du PLM traduisent ce que pense la majorité des syndiqués en votant contre la direction fédérale, contraignant Bidegaray et Le Guen à se retirer de la commission exécutive de leur réseau.

## Le 3<sup>e</sup> congrès fédéral du 22 au 25 Avril : les minoritaires deviennent majoritaires

---

C'est dans une atmosphère surchauffée que se déroule le 3<sup>e</sup> congrès fédéral, salle Japy à Paris, du 22 au 25 avril 1920.

Deux événements y concourent. L'un est extérieur à la corporation : l'action engagée en Alsace-Lorraine où depuis trois

semaines, mineurs, sidérurgistes et cheminots se révoltent contre l'arbitraire, les vexations subies et les conditions de vie endurées par les travailleurs. Les cheminots se sont aussi mis dans la grève. L'autre est intérieur : le refus de Millerand de rouvrir la discussion sur les sanctions. Les débats sont mouvementés, passionnés, houleux. Chaque tendance s'explique sur les raisons de son attitude passée ainsi que sur les perspectives qu'elle entend donner à l'action des cheminots. Une majorité de délégués condamne les actes de la direction fédérale par 196 298 mandats, contre 123 012 en sa faveur et 16 031 abstentions. Par un deuxième vote, sur les orientations, avec 174 130 voix contre 147 932, la motion défendue par Monmousseau renverse la tendance et entraîne l'élection d'une nouvelle direction fédérale (Monmousseau, Levêque, Sirolle, Midol.) Jouhaux, présent, prend acte, au nom de la Confédération, du changement dans l'orientation de la Fédération : « *ceci est votre affaire, vous en avez décidé, dans un*

*sens, vous seuls en avez le droit* ». Les événements qui vont suivre permettent de douter de cette affirmation. Le nouveau secrétariat à peine élu, le congrès prend, dans sa dernière séance, le 25 avril, une décision qui, à y regarder de plus près, donne la main à la Confédération sur la conduite des opérations. « *le congrès, laissant de côté toute question de tendance ou de conception, est d'accord unanimement sur les revendications générales présentées par la Fédération, savoir :*

- *la nationalisation,*
- *la réintégration des révoqués dans leurs postes,*
- *la suppression des poursuites judiciaires,*
- *la reconnaissance du droit syndical. décide la grève générale de tous les réseaux, laissant au comité fédéral le soin d'en fixer la date et d'examiner si le 1<sup>er</sup> mai doit être le pivot d'action, et cela en accord avec la CGT. »*

La nationalisation, mot d'ordre jugé abstrait alors, peu mobilisateur, est une concession faite à L. Jouhaux, admettant ainsi la Confédération comme moteur du conflit qui va éclater.

**« Le syndicalisme ne s'attarde pas à promettre aux travailleurs le paradis terrestre. Il leur demande de le conquérir, en les assurant que leur action jamais ne demeurera tout à fait vaine. Il est une école de volonté, d'énergie, de pensée féconde.**

Pierre Monatte août 1907-congrès international anarchiste d'Amsterdam.



Rassemblement à Villeneuve Saint-Georges, 1920. Source : IHS-CGT cheminots, Fi 30/46.

# 6 - Les grèves de 1920 : la grève de mai

## La grève de mai

Le congrès de Japy terminé, la Commission exécutive fédérale va siéger sans discontinuer pendant un mois, placée au cœur de l'action. Par 28 voix contre 22, elle décide la grève générale, grève qui doit débiter le 30 avril à minuit en s'appuyant au départ sur la journée du 1<sup>er</sup> mai, journée de lutte internationale des travailleurs.

Les changements intervenus dans la direction fédérale témoignent de la volonté d'action d'un grand nombre de cheminots. Le mécontentement est exacerbé par la violation de l'accord du 1<sup>er</sup> mars par le gouvernement et les Compagnies. Les assemblées de cheminots s'orientent nettement vers la lutte. Les cheminots du Nord et de l'Est, encore sous le coup des dévastations de la guerre et peut-être aussi, moins éclairés par leurs responsables que ceux d'autres réseaux, manifestent une moindre combativité.

*La Tribune des cheminots* du 1<sup>er</sup> mai tranche sur les anciens mots d'ordre. Monmousseau y signe un article intitulé : « *Tous à l'action* ». Le bureau fédéral tente de remettre à sa juste place la revendication imposée par la Confédération comme garantie à son aide. Les cheminots ont d'autres priorités : échelle de traitement, la réintégration des sanctionnés, le droit syndical. Le climat social est à ce point détérioré qu'en quelques jours le nombre de grévistes atteint le chiffre de 200 000 environ, agents du cadre permanent et auxiliaires pour les réseaux PLM, Etat, P.O., Midi, du réseau algérien mais seulement les syndicats parisiens du Nord et de l'Est ou quelques gros centres comme Lille.

## Des vagues d'assaut non déferlantes

La direction de la CGT, réunie le 30 avril n'a pu s'opposer à la décision d'action prise par les cheminots. Toutefois, pour en diriger le mouvement, elle décide d'une tactique inconnue de tous, inventée par Jouhaux, qui aura pour effet d'empêcher le vase de se remplir ! Cette nouvelle forme de lutte, acceptée en partie par

## 6 - LES GRÈVES DE 1920 : LA GRÈVE DE MAI

### Une forte volonté d'action

La grève générale doit débiter le 30 avril à minuit, en s'appuyant au départ sur la journée du 1<sup>er</sup> mai. Les assemblées de cheminots s'orientent nettement vers la lutte. En quelques jours le nombre de grévistes atteint le chiffre de 200 000 environ, pour les réseaux PLM, Etat, P.O., Midi, le réseau algérien, mais seulement les syndicats parisiens du Nord et de l'Est ou quelques gros centres comme Lille.



Carte de grève, mai 1920. Source : HESGCT cheminots, version 1920.



Dessins de syndicats des cheminots de la Compagnie Paris-Orléans, 1920. Source : HESGCT cheminots, F-20-42.

### Les « vagues d'assaut » de Léon Jouhaux !

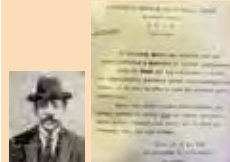
La direction de la Confédération, réunie le 30 avril n'a pu s'y opposer. Toutefois, pour en diriger le mouvement, elle décide d'une tactique inconnue qui aura pour effet d'empêcher le vase de se remplir ! C'est la tactique par vagues d'assaut consistant à lancer les autres corporations dans la lutte selon les circonstances et les besoins : le 3 mai, les mineurs, les inscrits maritimes et les dockers ; le 10, les métallurgistes, le bâtiment, le 16, les postiers, le métro... Ainsi émettent, la classe ouvrière ne pourra pas mener bien son combat, les cheminots portant seuls l'effort principal.



Gros des cheminots, Chât. le 10 mai 1920. Source : HESGCT cheminots, F-20-41.

### La répression tous azimuts

Dès le 3 mai, le gouvernement et les Compagnies appliquent leur plan : persécution du siège de la Fédération des cheminots, arrestation de 400 militants appartenant dans leur majorité à la tendance révolutionnaire, aussitôt inculpés de complot contre la sûreté de l'Etat, décapitant ainsi la direction fédérale. Deux des secrétaires, Monmousseau et Leveque sont arrêtés et Madi doit se réfugier près de son Jura natal. Dès le début de la grève, des menaces arrivent chez les grévistes, des révocations et congédiements sont prononcés pour les « meneurs ». Une campagne de presse virulente présente les cheminots grévistes comme de vulgaires criminels ou saboteurs en puissance. La deuxième « vague d'assaut » n'est pas encore engagée, que le gouvernement interdit des poursuites. Malgré les appels à la grève générale par la CE des cheminots, par Madi, par les militants détenus à la prison de la Santé, la CGT s'orientent vers la reprise du travail, les réseaux encore en lutte continuent le combat, seuls, jusqu'au 27 mai. Certains jusqu'au début juin. Plus de 20 000 révocations, déplacements disciplinaires, rétrogradations, retards ou arrêts de l'avancement : tout est bon pour punir et humilier.



Avis de la Compagnie du chemin de fer de l'Etat concernant la grève de mai 1920. Source : Archives départementales 69183 de la Loire.



Léon Jouhaux, Président de la CGT, 20 avril 1920. Source : Archives départementales 69183 de la Loire.



Syndicat de Metz, grève des cheminots, mai 1920. Source : HESGCT cheminots, F1 30-90.

### Lendemain de grève

Du combat à la merie, le mouvement ouvrier et son organisation syndicale sortent amoindris, une classe ouvrière « groggy ». L'organisation syndicale a perdu nombre d'adhérents. Les Compagnies présentent le lock-out de nombreux ateliers de réparation ferroviaire : Saintes, Pinguet, Tours-Saint-Pierre des Corps, Béziers, etc. considérés comme des centres de résistance ouvrière, des foyers de révolution.

Grève des cheminots, Metz 1920.

Institut d'histoire sociale CGT Cheminots

Monmousseau, à défaut de la trouver générale, c'est l'action par vagues d'assaut ! Ainsi la CGT établit un plan consistant à lancer dans la lutte selon les circonstances et les besoins : le 3 mai, les mineurs, les inscrits maritimes et les dockers ; le 10, les métal-

lurgistes, le bâtiment et le 16, les postiers, le métro... mais ainsi émiettée, présentée par morceaux aux forces de répression, la classe ouvrière ne pourra pas mener bien loin son combat. Ce sera un piètre soutien aux cheminots portant seuls l'effort principal.

## La répression en marche

Dès le 3 mai, le gouvernement et les Compagnies appliquent leur plan longuement et minutieusement préparé : perquisition du siège de la Fédération des cheminots, prélude à l'arrestation de 400 militants aussitôt inculpés de complot contre la sûreté de l'Etat, dans leur majorité appartenant à la tendance révolutionnaire, décapitant ainsi la direction fédérale. Les 3 secrétaires, Monmousseau, Levêque et Midol se mettent à l'abri, ce qui ne les empêchera pas de participer, imprudemment d'ailleurs, à quelques réunions de la C.E. jusqu'au jour où la police en arrête deux, Levêque, le 17, dans sa planque et Monmousseau le 19 mai à la sortie du CCN de la CGT, réuni salle du Globe, au cours duquel il venait d'affronter les dirigeants de la tendance réformiste. Midol, lui aussi recherché, doit se réfugier en Suisse, près de son Jura natal, où il vivra plusieurs années de misère avec sa famille. Pour faire bonne mesure sans doute, Bidegaray et Le Guen sont révoqués le 12 mai. Dès le début de la grève, des menaces par lettres individuelles arrivent chez les grévistes, des révocations et congédiements sont prononcés pour ceux considérés comme des meneurs. La hiérarchie ferroviaire et la police s'entendent pour les débusquer et engager des procédures judiciaires sans tarder. L'utilisation de briseurs de grève, souvent protégés par la présence de soldats, comme en 1910, bat

son plein. Des élèves des grandes écoles, vite formés, sont utilisés, comme ils l'ont été en février. Tout cela est orchestré par une campagne de presse virulente présentant les cheminots grévistes comme de vulgaires criminels ou saboteurs en puissance. La deuxième « vague d'assaut » n'est pas encore engagée, que le gouvernement intente des poursuites à la CGT le 11 mai. Ajoutée à la répression, cette menace vient renforcer les réticences affichées par nombre de dirigeants CGT depuis le début du mouvement. Malgré les appels à la grève générale par la C.E. des cheminots, par Midol, par les militants détenus à la prison de la Santé, la CGT s'oriente vers la reprise du travail, pour le 22 mai, de toutes les professions engagées dans le soutien aux cheminots. Isolés, les réseaux de Chemin de fer encore en lutte, abandonnés dès le début par le Nord et l'Est, vont continuer le combat, seuls, jusqu'au 27 mai, jour où la commission exécutive décide qu'il faut reprendre le travail. Certains, comme sur le Midi, tiendront jusqu'au début juin. Les Compagnies arrivent à la fin mai à près de 20 000 révocations et congédiements - le chiffre exact n'a jamais été établi - en passant par une série de mesures punitives allant croissant en fonction du nombre de jours de grève effectués : déplacements disciplinaires, rétrogradations, retards ou arrêts de l'avancement. Tout est bon pour punir et humilier.

## Lendemain de grève

Du combat lui-même, le mouvement ouvrier et son organisation syndicale sortent amoindris, soumis l'un et l'autre pendant 30

jours aux assauts d'une bourgeoisie ayant mobilisé à son service toutes les forces réactionnaires disponibles, par l'entremise de

l'État. Les lendemains de la grève montrent une classe ouvrière « groggy », sous le choc. L'organisation syndicale y perdra nombre d'adhérents. Dans ce conflit, la bourgeoisie gagne une bataille, au moment où les difficultés politiques et économiques dues aux contradictions des pays sortis vainqueurs de la guerre s'aggravent, ce qui doit permettre à la classe au pouvoir d'en faire supporter le poids au peuple. Les Compagnies pratiquent le Lock-out de nombreux ateliers de réparation ferroviaire : Saintes, Périgueux, Tours, Béziers, etc. considérés comme des centres de résistance ouvrière, des foyers de révolution. Lorsqu'ils rouvrent leurs portes, certains d'entre eux, c'est le cas notamment de Varennes-Vauzelles (PLM), près de Nevers et Saint-Pierre-des-Corps (PO), sont passés sous gestion privée. Pour les militants révoqués, que les patrons de l'industrie privée refusent d'embaucher, des jours difficiles commencent. La désunion augmente passagèrement le désarroi et, bien que tous ne soient pas d'accord sur le choix des moyens de la lutte, le but à atteindre apparaîtra de plus en plus clairement à la grande ma-

ajorité des cheminots qui, les premiers, ont affronté, en ce printemps 1920, les forces coalisées du patronat et de l'État. La vie reprend lentement dans la corporation, privée des dirigeants qualifiés d'extrémistes, accusés d'avoir fomenté la révolution. Bidegaray revient, désigné comme secrétaire général provisoire par un Conseil fédéral réuni par ses soins fin juin, malgré les protestations de nombreux syndicats, *La Tribune des cheminots* reste muette sur la position des camarades emprisonnés. Le résultat des assises fédérales, du 7 au 9 septembre 1920, ne peut surprendre ; les dirigeants élus à Japy en avril, sont mis en accusation, le rapport moral qu'ils présentent est rejeté par 155 478 voix et approuvé par 116 417 ; seule l'Union PLM où Pierre Semard déploie une intense activité, reste dans sa grande majorité fidèle à l'orientation définie en avril. Ainsi se termine la première phase de la reprise en mains par la majorité confédérale de cette Fédération « sur laquelle la tendance révolutionnaire a assuré sa suprématie », selon l'expression de Dumoulin.

## La Grande grève de 1920

La Fédération CGT des cheminots lance un mot d'ordre de grève générale le 27 février 1920. A Saintes, 1 500 cheminots se mettent en grève. Les manifestants se réunissent, selon les jours, route de Bussac (actuelle rue de Taillebourg) sur le terrain des Acacias, aux sources de Lucérat, au cinéma Bonneau, salle des variétés (ancien Rex, avenue Gambetta) ou dans la prairie du Maine. Le 1<sup>er</sup> mai, ils sont 80% de grévistes aux Ateliers et 75% au Dépôt. Le lendemain, Jules Dejonkère, secrétaire du syndicat, est inculpé de complot contre l'Etat : il reste introuvable. Le 12 mai, les Ateliers sont fermés sur ordre du réseau de l'Etat. Le 23 mai, le mouvement compte 1 700 grévistes. Le 29 mai, la fin de la grève est prononcée lors d'une assemblée générale à la MDC. 1 800 cheminots saintais sont révoqués (20 000 en France). Le 26 juin, la maison Carde (entreprise bordelaise qui fabrique du matériel ferroviaire) reprend les Ateliers. Le 19 juillet, 1 000 agents sont réembauchés (mais sans le statut de cheminot). Les réintégrations se font lentement. Une caisse de solidarité est ouverte

Extrait de *La Maison des cheminots de Saintes, cent ans d'histoire, de luttes et d'espoir*.  
Édité par l'association La Roue - 2019. Source : lhs CGT Cheminots 2D1/16.

# 7 - Les conquêtes sociales chez les cheminots et les sanctions

## 7-LES CONQUÊTES SOCIALES CHEZ LES CHEMINOTS ET LES SANCTIONS

Les acquis de ces actions ne sont pas négociables, sans être à la hauteur des attentes.

### Durée et conditions de travail

La Fédération a obtenu l'application spécifique de la loi dite «des 8 heures» tant pour les sédentaires (création des 3 x 8) que pour les roulants (12 H maxi d'amplitude, 14 H mini de repos journalier, et comités du travail). Pour les directions c'est d'une «rigidité excessive» !



23 rue de mai 1920 : les cheminots rouleurs de Verdon. Extraits d'un dossier paru dans le Vie Ouvrier, 23 mai 1982 (C&F 8622)

### Statut du personnel et grille des salaires

En 1919 une Commission parlementaire est chargée d'unifier le statut et la rémunération, mais c'est le ministre qui a concédé la dernière moulture du Statut de 1920 avec 15 jours de congés payés et une grille de rémunération (16 échelles, 9 échelons).

### Retraites

Il n'y a pas de règle de revalorisation des pensions alors que l'inflation galopante a laminé le pouvoir d'achat. Les retraites revendiquent la participation et obtiennent une allocation temporaire de chômage de la vie et un statut !

### Nationalisation

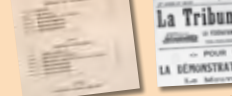
La nationalisation des chemins de fer n'a pas avancé et la Conversion de 1921 fait la part belle aux Compagnies !

### La répression, fruit amer de la greve de mai 1920

La répression a été féroce : siège de la Fédération parquettée, dirigeants CGT emprisonnés, plus de 18 000 révocations, ateliers du Matériel fermés, avancement bloqué... La Fédération et bon nombre de ses syndicats sont démis. Les effectifs syndiqués diminuent et des divisions syndicales apparaissent.



Statut de personnel de la Compagnie de chemins de fer de Paris, 1920 (Source : CGT chemins, 4 C 1)



Statut de personnel de la Compagnie de chemins de fer de Paris, 1920 (Source : CGT chemins, 4 C 1)

Cheminots grévistes. Au spectacle de Nanterre, mai 1920 (C&F 8622)

Institut d'histoire sociale CGT Cheminots



Paris, 17-18 mai 1920 (Source : C&F / Défense graphique)



Statut de La Nation des cheminots 1919-20 (Source : CGT chemins, 4 C 1)



Affiche de la CGT en faveur de l'application de la loi des 8 heures adoptée par le 1er mai 1919. (Source : CGT chemins, 4 C 1)



Statut de personnel de la Compagnie de chemins de fer de Paris, 1920 (Source : CGT chemins, 4 C 1)



Statut de personnel de la Compagnie de chemins de fer de Paris, 1920 (Source : CGT chemins, 4 C 1)



Outre la durée et les conditions de travail, les cheminots avaient d'autres revendications importantes et notamment celle du statut unique du personnel et d'une échelle des salaires. Vient s'ajouter l'exigence de la nationalisation des chemins de fer portée surtout par les militants mais peu mobilisatrice comme le souligne Pierre Semard dans son intervention<sup>1</sup> au cours du 3<sup>e</sup> Congrès fédéral qui s'est tenu du 22 au 25 avril 1920.

Les actions, y compris les grèves de 1920, ont permis de satisfaire, tout au moins partiellement, certaines de ces revendications.

## la durée et les conditions de travail —

Avant l'adoption par le parlement de la loi du 23 avril 1919 dite «des 8 heures», la Fédération nationale avait adressé une lettre au ministre des Travaux publics, Albert Claveille, pour qu'il intervienne auprès des réseaux pour la mise à l'étude des conditions d'application de cette réforme tenant compte de la spécificité des chemins de fer.

Du 8 mai au 24 novembre, une succession d'arrêtés ministériels définit l'application au personnel sédentaire administratif et agents des gares, aux ouvriers des ateliers, aux agents de la Voie. Et pour permettre le service en continu, c'est la **création du système des 3 x 8**.

Pour les personnels roulants de conduite et des trains le ministre prend 2 arrêtés le 8 novembre pour l'application des 8 heures aux personnels roulants ADC et ADT (12 H maximale d'amplitude et 14 H minimales pour le repos journalier), et pour la création de **comités du travail** sur les réseaux privés (celui de l'État en ayant déjà un) destinés à vérifier l'application de la réglementation et soumettre au ministère les modifications à y apporter. De plus il est instauré un **barème de rémunération des dépassements** «dans le cas où les nécessités du service auront entraîné la non-application intégrale des règles de travail».

Ainsi, fin 1919, l'ensemble des agents des chemins de fer est concerné par la **nouvelle durée journalière du travail**. Les directions de réseaux ne sont pas satisfaites car, se-

lon elles, l'application de la loi se caractérise par «sa rigidité excessive» !

<sup>1</sup> Voir encadré

## le statut du personnel unique et de l'échelle des salaires

Conscient de la situation explosive et de la force que représente la Fédération qui engage une campagne pour un statut uniforme du personnel, Albert Claveille intervient devant la Chambre des députés le 23 mars 1918, critiquant les différences entre les réseaux. Il veut mettre fin à l'arbitraire des avantages concédés ici ou là par l'un ou l'autre et propose un statut unique et des modalités d'intéressement du personnel à la gestion des réseaux. En juin 1918, au 1<sup>er</sup> congrès de la Fédération nationale, la revendication d'un statut unique obtient un soutien général. En août le ministre invite les réseaux à remanier les règles suivies en matière de rémunération et à établir de nouvelles échelles communes. Dès l'automne, la Fédération publie dans *La Tribune* un projet de statut (celui de l'État amendé pour tenir compte de certaines mesures critiquées par le personnel) accompagné d'un barème de salaire de 16 échelles reposant sur un salaire minimum de base de 3 800 F.

En février 1919, les réseaux présentent un projet de statut (en fait de représentation du personnel qui ne touche pas aux autres règlements), et un projet salarial avec 24 échelles et des règles comportant beaucoup d'avancement au choix et même une position supplémentaire (les «chevrons») pour «les bons agents» ! Ce projet inacceptable pour la Fédération nationale, amène le ministre à créer, dès le 4 mars 1919, une Commission paritaire chargée d'unifier la rémunération et le statut. En décembre

1919, les discussions sur le statut et l'échelle des salaires ne sont pas terminées. Lors du 3<sup>e</sup> Congrès fédéral de la fin avril, la majorité de la Fédération change et passe aux «révolutionnaires», les Commissions paritaires sont mises en cause (collaboration de classe) et il est décidé de ne plus y participer alors que les discussions ne sont pas terminées. Le 30 avril, les directions de réseaux annoncent la fin des travaux sur l'échelle de traitement et l'imminence de la publication du statut ainsi que de l'organisation des élections des représentants du personnel, l'objectif étant de dire que la grève n'est que politique !

Finalement, le Statut du personnel, c'est le ministre des Travaux publics qui en a concocté la dernière mouture (et elle a réservé de mauvaises surprises aux agents du réseau État) avant de l'officialiser. Malgré un certain nombre de points qui ne satisfont pas les cheminots, le **Statut de 1920 et sa partie rémunération** constitue une avancée pour les cheminots.

Concernant la rémunération, la grille de traitement comporte 18 échelles avec 9 échelons d'ancienneté (et des chevrons !) et repose sur un salaire de base de 3 800 F progressant jusqu'à 18 300 F (ouverture hiérarchique de 4,8). Les règles d'avancement font la part belle au choix patronal, même si les délégués du personnel participent à la notation. Il est prévu **15 jours de congés avec solde**, alors qu'il faudra attendre 1936 pour que les salariés du privé puissent obtenir des congés payés.

## les retraites

---

Si le régime des retraites a été unifié par la loi du 21 juillet 1909 et son application rétroactive par la loi du 28 décembre 1911, il convient de rappeler qu'il n'existe aucune règle concernant la revalorisation des pensions liquidées. Si avant 1914, cette question n'était pas préoccupante, l'inflation galopante suite à la guerre a laminé le pouvoir d'achat des retraités, et leurs demandes de revalorisation ont essuyé une fin de non-recevoir de la part des directions des réseaux qui géraient les caisses de retraite. Et il a fallu de multiples interventions

après des gouvernements successifs pour qu'une mesure soit prise : les «petits retraités» cheminots bénéficieront de la même *allocation temporaire de cherté de la vie* attribuée aux retraités fonctionnaires : 10 F par mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1917 (elle sera relevée en 1918 et 1919). Cette situation a fait naître la revendication de la péréquation qui sera appliquée ultérieurement et celle de la création d'un statut des retraités qui sera inscrit dans la loi du 31 décembre 1921 mais ne se concrétisera qu'en 1929 !

## l'unification des réseaux – la nationalisation

---

Selon un projet de loi transmis pour observations aux grands réseaux et au Comité consultatif, la fusion des réseaux est envisagée. Par décret du 15 octobre 1919, le ministre crée un «*Comité provisoire d'exploitation des grands réseaux*» destiné à définir et mettre en œuvre une politique de priorité du transport «*dans l'attente du nouveau régime définitif des chemins de fer*». Plusieurs contre-projets sont proposés à commencer par celui des Compagnies, mais également celui des socialistes Albert Thomas,

Léon Blum et Marcel Sembat qui reprend la proposition de nationalisation des chemins de fer élaborée par le Conseil économique du travail de la CGT.

L'arrivée de Le Troquer au ministère va stopper le dirigisme économique et la Convention de 1921 fera la part belle aux Compagnies. Au plan revendicatif, les acquis de cette période de mobilisations et d'actions des cheminots, sont loin d'être négligeables même s'ils ne sont pas à la hauteur de leurs attentes.

## la répression, fruit amer de la grève de mai 1920

---

Par contre, à la suite de la longue grève de mai 1920, la répression sera féroce et à la hauteur de la grande frayeur du pouvoir politique, des dirigeants des Compagnies et du patronat. Dès le 3 mai 1920, le siège de la Fédération est perquisitionné

Au total on compte au moins 18 000 révoqués (chiffre exact non connu) soit près de 10 % des grévistes et de 5 % du total des cheminots. Près de la moitié des révoqués et congédiés sont des jeunes recrutés après la guerre.

La Fédération et bon nombre de ses syndicats sont décimés et leurs effectifs syn-

diqués diminuent. Nombre de ceux qui ont échappé à la révocation sont déplacés et/ou voient leur avancement bloqué. Des ateliers de réparation du Matériel sont fermés. Par contre, le syndicat CFTC des cheminots qui s'est rangé du côté de l'ordre reçoit les félicitations du ministre Le Troquer, de la droite et de l'Eglise catholique. Mais une première division syndicale apparaît notamment avec la création de la Fédération des syndicats d'agents cadres et techniciens des chemins de fer et la Fédération des mécaniciens et chauffeurs.



« En 1919 au congrès de la Fédération, Bidegaray avait décidé que la nationalisation des chemins de fer serait réalisée le 1<sup>er</sup> janvier 1920. C'est que Bidegaray et les autres dirigeants de la Fédération et de la CGT misaient sur une majorité socialiste aux élections du 16 novembre 1919 pour réaliser cette mesure. C'était alors Albert Thomas qui avait hâtivement dressé un projet de nationalisation que la Fédération soutenait et avait édité en brochure.

Nous étions, nous révolutionnaires, indécis sur les possibilités de nationaliser les chemins de fer en dépossédant les plus puissants des capitalistes de leur gestion directe pour la remettre à l'État. Nous avons à tort accepté son introduction dans les mots d'ordre de grève par discipline syndicale parce qu'elle figurait au programme de notre Fédération et de notre CGT, en ne formulant que quelques réserve de principe. Cependant nous savions que la CGT l'avait introduite dans son programme minimum en plein accord avec les partis bourgeois dits de gauche, comme un des moyens de reconstruire l'économie bourgeoise ébranlée par la guerre. Nous dénoncions alors les chefs réformistes qui faisaient de ce mot d'ordre une revendication exclusivement d'ordre parlementaire, mais sans en montrer toute la fausseté et le caractère utopique dangereux. [ ] La leçon des faits a démontré que toute la bourgeoisie-celle de droite comme de gauche- réprima avec la plus grande férocité notre grève de mai 1920 qui avait en tête de ses revendications cette nationalisation. »

Pierre Semard - *Histoire de la Fédération des cheminots* - 1934



Cheminots grévistes du syndicat de Narbonne, mai 1920. Coll. privée.

# 8 - Les conflits internes : la scission

## 8- LES CONFLITS INTERNES : LA SCISSION

1895 : création de la CGT, fruit de l'union entre le Syndicat National et les bourses du travail. Unité réalisée malgré les dissidences doctrinales entre les deux tendances du mouvement ouvrier. La charte d'Amiens adoptée en 1906 cimentera les statuts de la nouvelle organisation.



Source du Musée, 12000, Reims, C&L 940202

### La Tribune de la Voie ferrée

Microfiche de La Tribune de la Voie ferrée, organe des travailleurs des chemins de fer de France et des colonies (1908-1914), sous l'égide officielle du syndicat national des travailleurs des chemins de fer (1908-1914). Source : HSCGT, cheminots, CC.

- La première guerre mondiale fera voler en éclat l'unité de la CGT (l'affrontement entre les pacifistes et les partisans de l'Union Sacrée)
- Au sortir de la guerre, la minorité crée les syndicats révolutionnaires au sein de la CGT. La direction confédérale interdit à ses syndicats d'y adhérer et obtiendra même leur interdiction en 1921
- À la Fédération des Cheminots lors du congrès (31 mai au 2 juin 1921) les minoritaires (la tendance révolutionnaire) deviennent majoritaires et ne sont pas reconus par la Confédération. Ils décident alors d'imprimer leurs propres chartes et d'être un bureau provisoire. La séparation est définitive entre les révolutionnaires et les réformistes.
- Influence du poignage y joue un rôle important puisque la CGT est éliminée en crise et conduira à la scission en son sein avec la création du PCF au congrès de Tours fin 1920.



Albino Montagny, membre du RLM CGT-pacifiste. Adhérent à la CGT Cheminots.



La charte d'Amiens est un texte adopté par le congrès de la CGT en 1906. Elle définit le statut du congrès national confédéral (CN) de la Confédération et le Confédération des Bourses du Travail (CBT) de la Confédération des Bourses du Travail. Source : gallica.bnf.fr/DFP



Albino Montagny, La charte des cheminots (publiée en 1921, 1921, 1921, 1921). Source : HSCGT, cheminots, CC 1/2

-Au sein de la Fédération la bataille est rude. Gaston Monnousseau, Pierre Sernard et Lucien Médi animent la tendance révolutionnaire et Didegroy, le secrétaire général de la Fédération, dirige la tendance réformiste. Porteurs de deux motions qui regroupent leurs divergences, leurs affrontements se soldent au congrès de novembre 1921 par la création de deux Fédérations :  
- La Fédération « Montagne » du nom du secrétaire général qui regroupe la majorité des syndicats du Nord et de l'Est  
- La Fédération « Sernard » à laquelle se rallient les syndicats du PLM, du PO, de l'Alsace-Lorraine ainsi que la majorité de ceux du Midi et de l'Est.

Notons que les raisons de l'affrontement structurellement peu ou prou les divisions futures au sein du syndicalisme français. Cette scission de la Fédération précédera de quelques mois la création de la CGT (U) qui interviendra en juillet 1922.



Congrès de Tours, 1er congrès de la SFIO, le soir du congrès, 29-30 décembre 1920. Photographie de grand format. Musée. Source : gallica.bnf.fr/DFP



Les minoritaires prennent le pouvoir avant la session. Bureau de l'Union Sacrée, 27 avril 1903. Source : gallica.bnf.fr/DFP

**Il faut « réhabiliter cette grève (de 1920) dont le caractère social et révolutionnaire n'est jamais assez démontré ».**  
Pierre Sernard à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai 1923, qu'il passait en prison.

## La Confédération Générale du Travail est créée en 1895

Les Statuts adoptés s'appuient sur deux concepts principaux :

1. Indépendance vis-à-vis de toutes les écoles politiques ;
2. Unir sur le terrain économique les travailleurs en lutte pour leur émancipation sociale.

Les structures de la nouvelle organisation restent suffisamment ouvertes, elles permettent à tous les types d'organisation d'y entrer (syndicats, bourses, unions et Fédérations locales, régionales ou nationales, de métiers ou d'industries), ce qui entraîne la création d'un seul Conseil National.

Aussi, si l'unité syndicale répond principalement à des enjeux conjoncturels, les scissions relèvent, elles, d'enjeux structurels plus idéologiques tels que les clivages réformistes/révolutionnaires ou sociaux-démocrates/communistes ou encore sur les pratiques syndicales.

De ce point de vue, la première guerre mondiale est assurément l'évènement qui a fait voler en éclats tous les idéaux du syndicalisme confédéré... En effet, la CGT, depuis les années 1900 prône une politique antimilitariste et pacifiste, le Congrès de 1912 appelle même à une grève générale révolutionnaire brandie comme l'arme capable d'empêcher tout conflit armé. Réaffirmée encore le 26 juillet 1914, cette position de congrès est abandonnée par la direction de la CGT quelques jours après. C'est le ralliement à l'Union Sacrée !

La seconde conséquence de la guerre se mesure à l'aune des rapports de force que la CGT entretient avec l'État et la politique, dont témoigne sa présence au sein des instances de l'État, où la négociation est privilégiée au rapport de force.

De surcroît est entamé un rapprochement avec la SFIO et la création, en septembre 1914, d'un « Comité d'Action pour la Défense des Intérêts Ouvriers ». Cette évolution rompt singulièrement avec l'esprit de

la charte d'Amiens et nourrit les affrontements pendant toute la durée de la guerre. Quand la paix intervient en 1918, la CGT se trouve ainsi divisée entre une majorité défendant la stratégie adoptée durant 4 ans et une minorité structurée plus récemment mais renforcée par la révolution russe de 1917.

Les deux tendances s'affrontent à propos de l'adhésion à la troisième Internationale communiste bientôt doublée par l'ISR (Internationale des Syndicats Rouges) dans laquelle les minoritaires voient le renouveau de la lutte des classes.

Ils créent les comités syndicalistes révolutionnaires (CSR) au sein de la CGT, visant à renverser l'équipe dirigeante de la Confédération, de plus en plus contestée

D'autres affrontements de moindre ampleur accentuent le clivage, sur l'organisation de l'action et le contenu des revendications dont la grève de 1920 fut l'épicentre.

Lors du CCN de février 1921, la majorité condamne les CSR et interdit à ses syndicats d'y adhérer. Ce premier avertissement n'empêche pas la progression des minoritaires d'ailleurs en passe de ne plus le demeurer, ce que confirme le congrès confédéral de juillet 1921 (seules 250 voix sur 3 000 séparent les deux tendances).

Malgré tout, au CCN de septembre, la majorité obtient l'interdiction des CSR.

Lors du congrès des cheminots du 31 mai au 2 juin 1921 où les minoritaires sont devenus majoritaires mais ne sont pas reconnus comme tels par la Confédération, et suite à leur exclusion, les opposants convoquent alors un congrès extraordinaire pour les 21 et 22 septembre 1921. Déclaré irrégulier par le CA de la CGT, il se réunit néanmoins, décide d'imprimer ses propres cartes et d'élire un bureau provisoire. La séparation est entérinée.

**En ce sens, la scission de 1921 est indissociable de la première guerre mondiale.**

Elle peut être considérée comme fondatrice puisqu'elle concentre tous les germes des futures divisions : antagonisme entre réformistes et révolutionnaires, condamnation ou adhésion au principe du communisme et déchirements autour du pacifisme.

Dans ce contexte, il n'est pas inutile de rappeler l'influence fondamentale qu'a eue le mouvement politique sur le mouvement syndical : la SFIO est en crise, profondément divisée sur le rôle qu'elle a joué pendant la guerre et sur son appréciation de la révolution russe avec l'arrivée au pouvoir des Soviétiques en octobre 1917.

Jules Guesde crée la Fédération Nationale des Syndicats (la FNS) en 1886 (Jules Guesde est aussi à la tête du Parti Ouvrier Français - le POF). En gros, pour les guesdistes, le syndicat doit se soumettre au politique.

Les Anarchistes, avec Pelloutier, fondent en 1892 la Fédération Nationale des Bourses du Travail (la FNB) appuyés par des socialistes, des allemands<sup>1</sup>, des révolutionnaires. Les anarchistes y sont dominants et deviendront plus tard la deuxième composante de la CGT.

Malgré des différences doctrinales profondes, un courant favorable à l'unité se développe. La défaite des guesdistes au congrès de la FNS en 1894 va alors accélérer un rapprochement encore inconcevable deux années auparavant, la FNS invitant son homologue, la FNB, à participer à ses prochaines assises prévues à Limoges en 1895.

Malgré les rivalités toujours présentes, un accord finit par être trouvé, donnant naissance à une nouvelle organisation : La CGT.

<sup>1</sup> Du nom de Jean Allemane (voir index)

Au plan politique, cela conduira à un schisme au sein du socialisme français, jusque-là représenté essentiellement par la SFIO, avec la création du PCF au congrès de Tours en décembre 1920.

Au sein de la Fédération CGT des cheminots, la bataille est rude : en effet, alors qu'une nouvelle convention entre Pouvoirs Publics et Compagnies vient d'être signée, que le statut des cheminots, tout récent, est encore inégalement appliqué, les divisions entre tendances « réformistes » et « révolutionnaires » s'accroissent débouchant sur la scission.

Une intervention du Secrétaire Général de la Fédération, Bidegaray, de tendance réformiste, met le feu aux poudres lorsqu'il réclame l'exclusion des syndicats adhérant aux CSR. Or, ce sont les militants cheminots comme Gaston Monmousseau, Pierre Semard et Lucien Midol qui animent la tendance révolutionnaire au sein de la CGT... et les CSR.

Au 4<sup>e</sup> Congrès de la Fédération (congrès de la scission), deux motions s'affrontent :

- celle présentée par Gaston Monmousseau, au nom des Révolutionnaires ;
- celle présentée par Bidegaray, au nom des Réformistes ;

Les principaux éléments de ces deux motions, structureront peu ou prou les affrontements futurs au sein du syndicalisme français.

**La motion Monmousseau** met en avant ce que doit être la conception du mouvement syndical, à savoir que « *l'idéal syndical ne s'accomplira que par la transformation fatale de la société qui passe par la disparition du patronat et du salariat* ». Pour l'action quotidienne, le syndicat poursuit la coordination des efforts ouvriers pour l'accroissement du bien-être des travailleurs, mais « *cette action n'est qu'une face de l'œuvre du syndicalisme destinée à préparer l'émancipation intégrale des travailleurs.* »

Quant aux moyens d'action, la motion préconise la grève générale. Les délégués

syndicaux siégeant dans les commissions paritaires (institutions de collaboration de classes) sont mandatés pour liquider au mieux les revendications des cheminots...

En conséquence de quoi, les démarches et travaux des délégations syndicales sont désormais discutés par l'organisation syndicale selon les principes de la lutte des classes.

L'organisation syndicale reste donc souveraine dans tous les cas et exerce un pouvoir de contrôle absolu et permanent sur les délégations, jusqu'au jour où sera possible et nécessaire leur disparition.

Sur l'affiliation à l'Internationale, elle propose d'affilier le syndicalisme français à l'Internationale Syndicale de Moscou.

Avant de présenter sa **motion**, **Bidegaray** se livre à un violent réquisitoire contre les minoritaires « *qui parlent, dit-il, de révolution, mais ne regardent par derrière eux pour vérifier s'il y a des troupes pour la faire[...]* Les « majoritaires » ont une grande supériorité sur les extrémistes : ils sont réalistes ! ».

Il met ensuite en avant les principes essentiels qui structurent sa motion, à savoir :

- l'unité syndicale et l'unité d'action ;
- l'autonomie syndicale en réaffirmant, comme les révolutionnaires d'ailleurs, son attachement à la charte d'Amiens ;
- une discipline librement consentie : le congrès devant se prononcer contre toute exclusion, mais rappeler que la discipline librement consentie est indispensable à la défense des intérêts communs dans le cadre d'une indépendance absolue des syndicats ;
- l'action revendicative : la motion fait sien le programme de la CGT qui met en avant les revendications de la corporation et la réintégration des révoqués.

Le vote entre ces deux motions donne, pour la première fois, la majorité aux « Révolutionnaires », avec 55 140 voix et 53 677 contre.

Monmousseau prépare alors une modification des statuts de 1917 en faveur d'une réelle souveraineté donnée au congrès, à qui il appartient d'élire un conseil conforme à la nouvelle orientation. Bidegaray la refuse et quitte la salle avec ses partisans. Dès lors, deux Fédérations se mettent en place :

- la **Fédération « Montagne »**, du nom du nouveau secrétaire général, qui regroupe la majorité des syndicats du Nord et de l'Est ;
- la **Fédération « Semard »**, à laquelle se rallient tous les syndicats du PLM, du PO, et l'Alsace-Lorraine ainsi que la majorité de ceux du Midi et de l'État.

Ainsi, 3 ans après sa naissance, une des plus grosses Fédérations de la CGT explose. La Confédération s'empresse de reconnaître la Fédération « Montagne », sans ex-

clure, dans un premier temps, la Fédération « Semard ».

Un congrès extraordinaire de la nouvelle Fédération « Semard » se tient du 19 au 21 novembre 1921. Il mandate une délégation pour demander l'arbitrage du bureau Confédéral qui prévient que « *les décisions qui seront prises par le congrès fédéral seront considérées comme nulles... Le Bureau « Montagne » étant seul qualifié pour réunir un tel congrès !* »

Cette prise de position acte la rupture : le congrès extraordinaire devient alors le congrès fondateur de la « **Fédération unitaire** » pour les cheminots.

Il précédera de quelques mois la création de la **CGTU** qui interviendra en juillet 1922.

« L'histoire de la scission syndicale prend ses origines dans la dernière guerre<sup>1</sup> et dans la pratique de collaboration des chefs social-démocrates du Parti socialiste et de la CGT, à l'Union Sacrée avec l'impérialisme français pour la guerre jusqu'à la victoire.

Mais bien avant la guerre, les dirigeants de la CGT et du Parti socialiste étaient sous l'influence et au service de la bourgeoisie. Ils parlaient certes un langage révolutionnaire : « plutôt l'insurrection que la guerre », « Nous dresserons la grève générale pour empêcher la guerre » etc.

[...] Le Syndicat National des Chemins de Fer, adhérent avant 1914 à la CGT, était parmi les plus réformistes qui soient ; son action était surtout orientée sur le plan parlementaire [...]

Quand la guerre se déchaîna, le 2 août 1914, tous les leaders de la CGT et du Parti socialiste proclamèrent alors la nécessité de défendre « la démocratie française » contre l'« autocratie de l'Allemagne de Guillaume II et du militarisme prussien » [...].

1 Extrait de : *Histoire de la Fédération des cheminots* » Édité en 1934, ce texte fait évidemment référence à la guerre 1914/1918

## Index des principaux noms cités

**Allemane (Jean)\*** : 1843/1935. Typographe. Républicain sous l'Empire. Communard, déporté en Nouvelle Calédonie. Après avoir rejoint Jules Guesde au Parti Ouvrier Français, en 1890 il prend part au Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire, adepte de la grève générale. Dreyfusard. Libre penseur. En 1895 il participe au congrès constitutif de la CGT.

**Bidegaray (Marcel)\*** : 1875/1944. Secrétaire général du Syndicat National des Chemins de fer, puis de la Fédération Nationale des travailleurs des chemins de fer en 1909. Il s'engage pour la fusion. Il est nommé Secrétaire Général de la nouvelle Fédération en janvier 1917. Membre du Comité Confédéral de la CGT, il est partisan de son programme réformiste. Il participe à la première Conférence Internationale du Travail à Washington le 29/11/1919.

**Claveille (Albert)** : 1865/1921. Ingénieur. Directeur des Chemins de fer de l'État en 1910. Il fut membre du Gouvernement de 1916 à 1920 : sous-secrétaire d'État aux transports du 14 décembre 1916 au 12 septembre 1917 ; ministre des Travaux publics et des Transports du 12 septembre 1917 au 20 janvier 1920 ; sénateur de la Dordogne de 1920 à 1921.

**Dejonkère (Jules)\*** : 1885/1963. D'abord Secrétaire général de la Fédération Nationale des Transports par voies ferrées. En 1916 à Saintes il prend en mains le syndicat des cheminots ; élu en janvier 1920 secrétaire de l'Union des syndicats de Charente Inférieure. Il quitte la SFIO au congrès de Tours pour passer au PCF naissant dont il démissionne en 1922.

**Jouhaux (Léon)\*** : 1879/1954. Secrétaire général de la CGT (1909-1947) ; président de la CGT-FO (1948-1954) ; président du Conseil économique (1947-1954) ; président du Groupe ouvrier (1919-1954) et vice-président du Conseil d'administration du Bureau international du travail (1946-1954) ; vice-président de la Fédération Syndicale Internationale (1919-1945) ; vice-président de la Fédération Syndicale Mondiale (1945-1948) ; vice-président de la Confédération Internationale des Syndicats Libres (1949-1954) ; prix Nobel de la Paix 1951.

**Le Troquer (Yves)** : 1877/1938. Ingénieur polytechnicien. Député des Côtes-du-Nord avec l'étiquette républicain de gauche, il entre au gouvernement comme Sous-secrétaire d'État aux finances. Nommé Ministre des Travaux publics par Alexandre Millerand, en janvier 1920, il occupe ce portefeuille pendant plus de quatre ans. Sénateur en 1929.

**Midol (Lucien)\*** : 1883/1979. Ingénieur des Arts et Métiers, mécanicien à la C<sup>ie</sup> PLM à Besançon. D'abord syndiqué à la Fédération des Mécaniciens Chauffeurs, il milite pour la fusion. Secrétaire de l'Union PLM de la Fédération en 1917 à Dijon, il rallie la motion critique minoritaire déposée par Gaston Monmousseau et rejoint les leaders minoritaires révolutionnaires qui le désignent secrétaire de la *Tribune des Cheminots*. Contraint à l'exil pendant 3 ans après la grève, il est condamné plusieurs fois.

**Millerand (Alexandre)** : 1859/1943. Avocat ; journaliste. Député. En mai 1894, il défendit le droit syndical des cheminots ; il combattit les « lois scélérates ». Ministre du Commerce et de l'Industrie en 1899 dans le cabinet Waldeck-Rousseau. Ministre des Travaux pu-

blics dans le cabinet Briand (juillet 1909 octobre 1910), il usa de la manière forte contre les cheminots en grève en octobre 1910. Ministre de la Guerre dans le cabinet Poincaré (janvier 1912/ janvier 1913), porté au pouvoir comme Président du Conseil par la victoire du Bloc national, Ministre des Affaires étrangères du 19 janvier au 24 septembre 1920 où il fut élu Président de la République.

**Monatte (Pierre)\*** : 1881/1960. Correcteur d'imprimerie. Fondateur en 1909 de la « Vie Ouvrière » et en 1925 de la « Révolution Proletarienne ». Secrétaire du Comité Central des CSR, il n'était pas favorable à la scission, préférant conquérir la CGT de l'intérieur en opposition aux anarchistes. Il quitte la VO en 1922.

**Monmousseau (Gaston)\*** : 1883/1960. Ouvrier aux ateliers des Batignolles puis à Clichy. Antimilitariste, anarchiste, inscrit au syndicat Paris État Rive Gauche.Animateur de la tendance minoritaire révolutionnaire. Emprisonné à la Santé après le conflit de 1920, il est élu secrétaire de l'UD de la Seine. Membre de la Commission exécutive de la « Fédération Semard » après la scission et de la Commission administrative de la CGTU, il devient gérant de *La Vie Ouvrière* en janvier 1922 et Secrétaire Général de la CGTU en juin.

**Montagne (Adolphe)\*** : 1872/1953. Homme d'équipe à la C<sup>e</sup> de « l'Est » puis Chef de Train. Secrétaire Général de l'Union Est. Il soutient la politique de la majorité confédérale. A la scission en juin 1921, il dirige la Fédération seule reconnue par la Confédération CGT en opposition à la Fédération Semard.

**Semard (Pierre)\*** : 1887/1942. Après plusieurs métiers, il entre comme employé aux écritures au PLM, puis au service des trains. Démobilisé après le décès de son épouse, il organise les luttes contre la vie chère et crée en août 1919 une « ligue de défense et d'action contre les mercantis et les spéculateurs ». Au syndicat des cheminots de Valence et dans la Drôme, il est un artisan actif des grèves de 1920. Au congrès de l'Union PLM, le 25 mars, à Roanne il met en cause la politique des dirigeants de la Fédération. Les 22-24 avril 1920 au 3<sup>e</sup> congrès de la Fédération des cheminots lors duquel Il contribua au changement de majorité, il fut un des rares à exprimer des doutes sur l'opportunité des nationalisations comme mot d'ordre mobilisateur. Secrétaire général de la Fédération des cheminots en juin 1921, plusieurs fois emprisonné, il le demeurera jusqu'en juin 1924 où il devint Secrétaire général du Parti communiste Français.

**Sembat (Marcel)\*** : 1862/1922. Avocat. Publiciste. Député. Ministre des travaux publics d'août 1914 à sa démission en décembre 1916. D'abord socialiste indépendant, il suit Vaillant au groupe « unité Socialiste Révolutionnaire. Délégué au Congrès de Tours, il continua sa vie politique dans la SFIO

**Sirolle (Henri)\*** : 1886/1962. Ouvrier électricien à Paris St Lazare (réseau État). Secrétaire des cheminots anarchistes avant 1914. Membre du Comité provisoire des syndicats minoritaires de la CGT (précédant les comités syndicalistes révolutionnaires). Révoqué après la grève de février 1920, arrêté le 4 mai. Il était partie prenante de la minorité révolutionnaire.

\* Les noms suivis d'un astérisque font l'objet d'extraits du « dictionnaire biographique *Le Maitron* » consultable sur le site maitron.fr.

*Le Maitron* en ligne propose une évocation des grèves cheminotes de 1920 à partir des notices du dictionnaire biographique. maitron-en-ligne.univ-paris1.fr.

